

**SOCIETE AFRICAINE DE REASSURANCE
ASSEMBLEE GENERALE
29ème REUNION ANNUELLE ORDINAIRE
KIGALI, RWANDA, 30 JUIN 2007**

AFRICARE/GA/31/208



**SOCIETE AFRICAINE DE REASSURANCE
AFRICAN REINSURANCE CORPORATION
(AFRICA RE)**

Honorables délégués à
l'Assemblée Générale de la
Société Africaine de Réassurance

Date: 30 Juin 2007

Conformément aux dispositions de l'Accord Portant Création de la Société Africaine de Réassurance, notamment à ses articles 14 et 37, et en application de l'article 8 du Règlement Général de la Société, j'ai l'honneur de vous soumettre, au nom du Conseil d'Administration, le Rapport Annuel et les états financiers vérifiés de la Société pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2006.

Veuillez agréer, Honorables délégués, l'assurance de ma très haute considération.

MUSA S. AL NAAS

Président du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale



Table des Matières

Société Africaine de Réassurance

Déclaration du Président	4
Principaux Indicateurs Financiers	6
Environnement Economique et Commercial	8
Opérations	11
Production	12
Evolution de l'Encaissement de Primes Brutes	12
Cessions Volontaires	12
Répartition Géographique	13
Répartition de la Production Par Branche	14
Produits de Placements	14
- Placements à Long Terme	15
- Actions	16
- Obligations et autres instruments à revenus fixes	16
- Dépôts à Terme	17
- Autres Revenus d'Exploitation	17
Débours	17
- Sinistralité	17
- Sinistralité Par Centre de Production	17
- Commissions et Charges	18
Résultats de l'Exercice Financier 2006	18
Affectation des Résultats	19
Rapport du Commissaire aux Comptes	21
Bilan Consolidé au 31 Décembre 2006	22
Etat Consolidé des Résultats	24
Etat Consolidé de l'Evolution des Fonds Propres Au 31 Décembre 2006	25
Etat Consolidé de l'Evolution des Fonds Propres Au 31 Décembre 2005	26
Etat Consolidé du Flux de Trésorerie	27
Notes Annexées aux Etats Financiers de l'Exercice clos le 31 Décembre 2006	28
Annexe I - Compte de Résultats Consolidé Par Branche d'Affaires	49

Composition du Conseil d'Administration de l'Africa Re



M. J. J. Githaka
Vice-Président



M. M. Al Naas
Président



M. H. M. Seba



M. T. Tilahun



M. J. B. Kouame



M. T. El-Barki



M. A. Mounir



M. O. E. Chukwulozie



M. M. Dkhili



M. T. Turner



M. B. Tümmers



M. A. Alli

ADMINISTRATEURS SUPPLEANTS

M. Farag NASHNUSH, M. Pa Alieu SILLAH, M. Gamal HAMZA, M. MARAMI Kamel, M. ONONEMANG Georges, M. YAHYAUI Thami, M. Paul T. TSALA, M. Bala ZAKARIYAU, Mme. Nyamikeh KYIAMAH, M. Mukaila OJELADE, M. Christoph BOTH, M. George MANYERE



Déclaration du Président

Société Africaine de Réassurance

Le 29ème Rapport Annuel du Conseil d'Administration présente les états financiers consolidés de la Société au titre de l'exercice 2006, qui comprennent le bilan au 31 décembre et les comptes de résultats de l'exercice clos. En outre, il fait état de l'environnement commercial dans lequel la Société a évolué au cours de la période sous revue et contient le rapport du Commissaire aux Comptes.

Au titre de l'exercice sous revue, la Société a enregistré un volume de primes brutes souscrites de 293,49 millions \$EU, en hausse de 14,77% par rapport au montant de 255,72 millions \$EU réalisé en 2005. Il convient toutefois de noter que la mesure prise en 2004 de constituer pour la première fois une provision pour les primes non encore comptabilisées, a largement favorisé cette croissance. En effet, avec 337,85 millions \$EU, le montant des primes brutes comptabilisées en 2006 ne s'est accru que de 2,21% en comparaison avec l'exercice précédent (330,55 millions \$EU), tandis que la prime nette acquise, après les ajustements relatifs au mouvement de la provision pour primes non acquises, s'est chiffrée à 280,98 millions \$EU (299,88 millions \$EU en 2005).

Durant l'exercice, un montant total de 35,43 millions \$EU a été cédé au titre des primes aux rétrocessionnaires, contre 35,04 millions \$EU en 2005. Avec la résiliation du Traité en Excédent de Plein Africain, les rétrocessions sont constituées par les coûts du programme en excédent de sinistres et des couvertures additionnelles relatives aux risques pétroliers et pétrochimiques majeurs. Les ajustements relatifs au mouvement de la provision pour primes non acquises ont donné lieu à un solde de 38,51 millions \$EU, en forte augmentation par rapport à 2005 (20,74 millions \$EU) et 2004 (37,93 millions \$EU), du fait des primes en attente de comptabilisation.

Par ailleurs, un montant de 134,44 millions \$EU a été payé au titre des sinistres nets de rétrocession (2005: 148,85 millions \$EU), tandis que les ajustements relatifs au mouvement des réserves pour sinistres en suspens (y compris l'IBNR) ont ramené le chiffre des sinistres encourus à 155,47 millions \$EU (2005: 196,30 millions \$EU), soit une baisse de 20,80%. La



Mr. M. Al Naas
Président

sinistralité a été relativement bonne en 2006, dans la mesure où seuls quelques événements majeurs ont été enregistrés et sont de moindre ampleur par rapport à ceux de l'exercice précédent, notamment le sinistre incendie de Skikda (Algérie) – le plus important connu jusqu'ici par l'Africa Re - qui aura coûté 24 millions \$EU à la Société.

L'élargissement des locaux de la filiale et l'élévation du centre de production du Caire en bureau régional de plein exercice sont à l'origine de l'augmentation de 15,16% des frais de gestion, qui sont passés de 11,15

millions \$EU en 2005 à 12,84 millions \$EU, sans toutefois occasionner un dépassement du budget des frais d'exploitation. Par conséquent, la Société a enregistré un bénéfice de souscription net en progression de 20,36%, qui se chiffre à 3,52 millions \$EU contre 2,92 millions \$EU en 2005.

De 17,45 millions \$EU l'exercice précédent, les produits de placements et revenus provenant d'autres sources, y compris les intérêts sur les dépôts de réassurance, sont passés à 23,38 millions \$EU, un accroissement consécutif à celui du volume des actifs financiers et des taux d'intérêts, sous-tendu par une gestion efficace des portefeuilles d'actions et d'instruments à revenus fixes.

Les ajustements de conversion cumulés au titre de l'exercice, portés au bilan comme un élément séparé des fonds propres, ont donné lieu à un gain non matérialisé de 6,48 millions \$EU, contre une perte de 14 millions \$EU l'exercice précédent. De ce gain qui tient dans une grande mesure à l'appréciation du Franc CFA (10,55%) et du Dirham marocain (8,84%) par rapport à la monnaie de compte de la Société (Dollar EU), et qui a été quelque peu atténué par la dépréciation de 11,17% du Rand sud-africain, ont été déduits 3,56 millions \$EU (2005 : 5,28 millions \$EU) par transfert aux réserves techniques. En conséquence, les fonds propres de la Société s'élèvent à 193,87 millions \$EU au 31 décembre 2006, contre 168,60 millions \$EU à la période correspondante de l'exercice 2005, soit une augmentation de 14,99%.

L'année 2006 a été caractérisée par les fortunes diverses des économies de la planète. En effet, alors que l'Amérique du Nord (Etats Unis et Canada)



enregistrait un essoufflement de son économie, l'Europe continuait à peiner sous le poids des déficits budgétaires et la non performance de ses industries, tandis que les pays émergents, la Chine en tête, affichaient des taux de croissance élevés.

En Afrique notamment, le taux moyen de croissance a été de 5%, pendant que les relations commerciales Sud-Sud se développaient à un rythme soutenu, dont un quadruplement des échanges avec la Chine en 4 ans. L'industrie africaine des assurances, qui n'a pas enregistré de sinistre majeur en 2006, connaît maintenant un fléchissement des prix, termes et conditions. L'Afrique du Sud qui attire d'importantes capacités en réassurance, voit par ailleurs ses opérateurs locaux diversifier et étendre leurs activités à plusieurs marchés africains (Angola, Maurice, Nigeria etc.). Les mutations initiées par la Commission des Assurances du Nigeria, si elles sont rigoureusement menées, devraient transformer profondément le visage de cette industrie nationale.

La Société Africaine de Réassurance qui a introduit depuis deux exercices déjà la méthode de comptabilisation annuelle, a vu le niveau de ses primes brutes souscrites passer de 255,72 millions \$EU en 2005 à 293,49 millions \$EU en 2006, soit une progression de 14,77%, même si à titre de comparaison le volume de primes brutes comptabilisées est de 337,85 millions \$EU (2005 : 330,55 millions \$EU), ce qui s'est traduit par une évolution de 2,21% seulement. Ce tableau confirme l'option prise par la Direction en 2005 d'une consolidation du chiffre d'affaires et d'un assainissement du portefeuille au cours des deux exercices à venir.

La part des cessions obligatoires s'est stabilisée à près de 11%, attestant une fois encore du dynamisme commercial de la Société qui, il y a une décennie seulement, tirait près de 60% de son chiffre d'affaires (36 millions \$EU) de cette source.

L'Afrique Australe reste la première région pourvoyeuse de primes pour l'Africa Re, représentant 40,15% de sa production (49,81% en 2005), ce qui traduit un rééquilibrage graduel des parts des différents centres de souscription dans l'encaissement de la Société. L'Afrique de l'Ouest Anglophone qui en 2001 produisait 12,46 millions \$EU – représentant 14,64% du volume de primes – a généré 37,44 millions \$EU en 2006, soit 12,76% de la production totale, et se place en deuxième position dans le classement des centres de production selon le chiffre d'affaires.

Cependant, la caractéristique majeure des résultats 2006 est la part de plus en plus grande que prennent les produits financiers dans le profit net enregistré. En effet, avec 22,44 millions \$EU, cette source représente 84,76% du bénéfice avant impôts, soit 26,47 millions \$EU, ce qui traduit une progression de 35,10% par rapport au résultat de 2005.

Le Conseil, en votre nom, tient à féliciter la Direction et le Personnel pour cette excellente performance, ainsi que la reconduite de la note de solidité financière octroyée à la Société par Standard & Poor's (Bonne : BBB+) et AM Best (Excellent : A- avec restauration de la perspective stable). La Société Africaine de Réassurance qui, d'année en année gagne en crédibilité et en visibilité, souhaiterait toutefois continuer à jouir du soutien de ses actionnaires, de ses cédantes et autres partenaires à travers le continent et dans le monde.

La bonne gouvernance qui a été de tout temps son credo commercial, continue d'occuper une place de choix dans ses préoccupations de gestion. Les différents outils (code de conduite) et organes (comités d'audit, de direction, d'investissement, de souscription et de discipline), tant au niveau du Conseil qu'à celui de la Direction Générale, jouent scrupuleusement les rôles qui leur sont dévolus tandis que la transparence qui reste l'aiguillon dans ses processus décisionnels est scrupuleusement observée.

En 2006 comme au cours des années antérieures, la Société a continué d'exercer la responsabilité sociale assignée par les articles 3, 4 et 32 de l'Accord portant sa création en entreprenant notamment des missions de formation du personnel auprès de ses cédantes et des autorités de contrôle, d'assistance technique dans la gestion des exploitations nouvelles qui démarrent ou celles plus anciennes qui souhaitent consolider leurs opérations. Il en va de même tant de la gestion des pools aviation et pétrolier qui lui ont été confiés, que des initiatives qui lui ont permis de mettre en contact des opérateurs de différents marchés, afin de susciter les synergies nécessaires à un développement endogène de l'industrie continentale des assurances.

Le cosmopolitisme de ses ressources humaines (150 salariés, originaires de 22 pays) lui donne l'atout de la multiculturalité qui, combinée aux compétences de ses experts et à la diversité professionnelle de ses administrateurs, couronne cette polyvalence qui caractérise les grandes institutions, et corrobore sa pertinence sur le marché international de la réassurance.



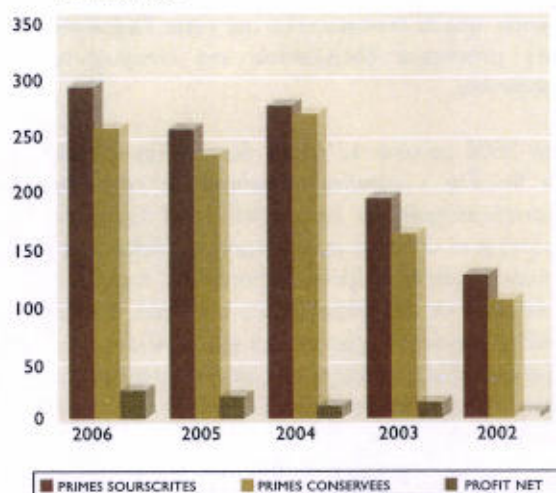
Principaux Indicateurs Financiers

Société Africaine de Réassurance

En '000 \$EU	2006	2005	2004	2003	2002
RESULTATS					
PRIMES SOUSCRITES	293,491	255,716	277,928	198,123*	126,972*
PRIMES CONSERVEES	258,066	238,535	268,956	164,232	104,267
PRIMES ACQUISES (NETTES)	242,467	279,135	218,973	232,631	88,250
PROFIT NET	24,882	18,836	10,469	13,636	5,709
SITUATION FINANCIERE					
FONDS PROPRES	193,869	168,595	139,487	101,210	62,840
ACTIF TOTAL	549,060	501,106	506,589	393,131	215,851

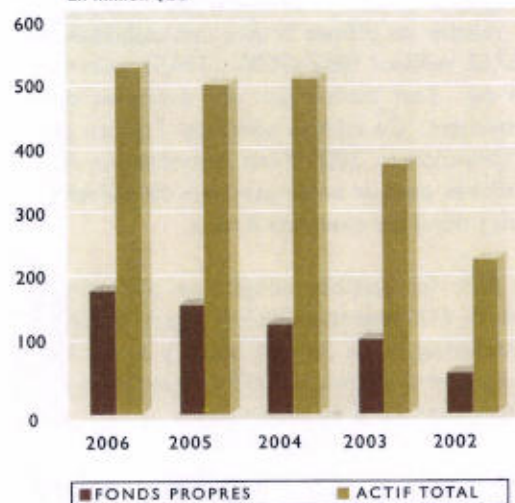
RESULTATS 2002 - 2006

En million \$EU



RESULTATS 2002 - 2006

En million \$EU



* Les primes souscrites au titre des exercices 2004-2006 ont été comptabilisées sur base annuelle conformément à la norme IFRS4, contrairement aux chiffres comparatifs des exercices 2002-2003 qui l'ont été selon la méthode triennale jusque là utilisée.

Composition de la Direction de l'Africa Re



M. Ganiyu Musa
Directeur Général Adjoint
Services



M. Bakary Kamara
Directeur Général



M. Haile M. Kumsa
Directeur Général Adjoint
Opérations



M. Ike Uduma
Directeur de l'Audit Interne



M. Alain G. Ravoaja
Directeur des Opérations
Centrales et de l'Inspection



M. Béné B. Lawson
Directeur Régional
Abidjan



M. Paul Ray
Directeur Général
Africa Re (South Africa) Ltd.



M. George Otieno
Directeur Régional
Nairobi



M. Omar Gouda
Directeur Régional
Le Caire



Mme Elizabeth N. Amadiume
Directrice Régionale
Maurice



M. Ken Aghoghovbia
Directeur Afrique de l'Ouest
Anglophone et Risques Spéciaux



M. Mamadou Diallo
Secrétaire de Société P.I.



M. Muhammed Ali-Kote
Directeur de l'Administration et
des Ressources Humaines P.I.



M. Lazhar Charffedine
Directeur Régional
Casablanca



L'exercice 2006 a été caractérisé par une situation et des performances économiques contrastées selon les régions du monde et d'un pays à un autre au sein d'un même ensemble continental, parfois selon qu'il est ou non producteur/exportateur de pétrole. En effet, les pays émergents (Chine, Inde, Brésil, Russie et Afrique du Sud notamment) semblent à présent prendre la tête de l'attelage économique mondial, par suite de l'essoufflement de la locomotive américaine, des ratés du moteur européen et de la fragilité de la machine japonaise.

Fléchissement Economique et Dynamisme Commercial

La croissance mondiale est restée soutenue en 2006 (5,1%), ce pour la troisième année consécutive (2005 : 4,9% et 2004 : 5,3%), plus en raison des performances des pays émergents et en développement (7,5%), que de celles des nations industrialisées (3,1%). Le retournement du marché de l'immobilier menace la conjoncture américaine qui a été par ailleurs mise en difficulté par le prix élevé du baril de pétrole (plus de 65 dollars \$ EU) au cours de la première moitié de l'exercice. Ainsi, si les Etats-Unis ont enregistré un ralentissement de la croissance à 3,3% en 2006, la Zone Euro a elle connu une stagnation à 2,6%, tandis que le Japon est retombé à 2,4% après les légères améliorations de 2003, 2004 et 2005.

Malgré le ralentissement américain en raison de l'interdépendance des économies mondiales, la Chine a vu sa croissance se maintenir au delà des 10% constamment engrangés au cours de ces dernières années. Cette excellente performance est due principalement à l'explosion de son commerce extérieur, le volume de ses exportations représentant 40% du Produit Intérieur Brut (PIB) en 2006. A titre d'exemple, ses échanges commerciaux avec l'Afrique subsaharienne ont quadruplé en 4 ans, tandis que l'Inde et le Brésil, autres pays émergents, grands consommateurs d'énergie et de matières premières, ont connu des taux de croissance respectivement de 8,3% et 3,6%. La Russie et nombre de pays africains exportateurs de pétrole ont quant à eux enregistré des taux situés entre 5,4% et 6,5%. Les pays émergents et en développement qui, à présent, consomment 30% de la demande mondiale de pétrole, détiennent 70% des réserves de change, 50% du PIB global (mesuré à la parité du pouvoir d'achat) et contribuent à hauteur de 17% de l'Investissement Direct Etranger avec quelques 133 milliards \$EU.

Les entreprises originaires de ces pays ne sont pas en reste, elles qui profitent des faibles coûts de production dans leurs territoires et de cette nouvelle manne financière pour exporter et réaliser de plus en plus de transactions à l'échelle planétaire, rivalisant ainsi avec des concurrents occidentaux établis de longue date, allant même jusqu'à acquérir les fleurons de la sidérurgie européenne, canadienne voire américaine. En conséquence, des liens sud-sud plus forts sont tissés avec la Chine qui pourvoit aux importations africaines à hauteur de 10%, tandis que le Brésil multiplie par deux ses échanges avec le continent, en même temps qu'il décide de supprimer les droits de douane à percevoir sur les importations en provenance des pays les plus pauvres.

Essor Soutenu de l'Economie Africaine

Pour la troisième année consécutive, l'Afrique connaît une croissance moyenne supérieure à 5%, pour avoir tiré profit de la manne pétrolière et de la hausse des cours des matières premières.

Cette tendance s'observe depuis 6 ans pour la moitié des pays d'un continent que les investisseurs regardent désormais d'un œil plus favorable. En effet, nombre de pays ont appliqué des politiques macroéconomiques plus saines qui ont permis d'améliorer la gestion de leur patrimoine et d'instaurer un climat plus propice à l'investissement direct étranger, donc à l'éclosion d'un secteur privé à même de soutenir un développement durable.

Si grâce à la hausse du prix du brut l'Angola a enregistré un taux de croissance de 15% et le Soudan 8%, d'autres ont profité de cette opportunité pour rembourser une partie importante de leur dette (Algérie et Nigéria) ou engager de grands travaux sociaux (Guinée Equatoriale) ou d'infrastructures ferroviaires (Nigéria). Cependant, la flambée des cours du pétrole n'explique pas toutes les réussites. En effet, des pays tels que le Burkina Faso, le Ghana, l'Ile Maurice, le Mozambique et la Tunisie - qui n'en sont pas pourvus - ont réalisé des progrès économiques remarquables grâce à l'instauration ou à la préservation d'un état de droit et de la bonne gouvernance, toutes conditions propices à la floraison des investissements extérieurs. Certes, si l'Afrique doit réaliser les Objectifs de Développement du Millénaire, notamment la réduction de moitié de la pauvreté à l'horizon 2015, elle doit atteindre au moins un taux de croissance de



7% l'an. Il reste toutefois indéniable que le mieux-être économique est désormais plus encourageant et porteur des prémisses d'un développement durable, auquel notre continent sera davantage ancré s'il choisit aussi de transformer sur place ses matières premières, afin de leur apporter une valeur ajoutée, et de créer des Petites et Moyennes Entreprises qui combleront le vide qui sépare le secteur informel et les Multinationales qui opèrent sur son territoire.

En sus des pays ci-dessus mentionnés, il convient de rapporter brièvement les cas d'autres tels la Libye qui, avec la fin de l'embargo et l'ouverture de son immense champ pétrolier aux majors américains et européens, exporte à présent 1,7 million de barils par jour (3 millions en 2010) et comptabilise un taux de croissance de 5%. Le Maroc pour sa part table sur une progression se situant entre 6% et 7,3% - ce, grâce à la relance du tourisme (3,4 millions de visiteurs contre 2,8 millions en 2005) - alors que la Mauritanie, par suite de découvertes pétrolières off shore, prévoit 5% et la Tunisie 4%.

En Afrique de l'Ouest, outre le Burkina Faso (coton), le Ghana (or et cacao) et le Nigéria déjà évoqués, le Mali mérite une mention spéciale en raison de son taux de croissance moyen de 5,5% au cours des 10 dernières années, qui se situe à 6% en 2006 et s'explique par la conjonction de facteurs tels que ses bonnes productions cotonnière et aurifère, ainsi que sa judicieuse politique macroéconomique et sa gouvernance transparente.

En Afrique Centrale, la République du Congo, avec 9% de taux de croissance dû à ses exportations pétrolières, et la République Démocratique du Congo (7%) qui voit peu à peu s'éteindre les feux des nombreux conflits qui ont jalonné son histoire, suscitent l'espoir qui permet d'envisager la réhabilitation/construction des barrages de Inga, faisant de celui-ci la première puissance hydroélectrique du continent dans les années à venir.

Malgré la légère baisse de sa croissance (4,5% en 2006 contre 5% en 2005), l'Afrique du Sud reste le principal pôle d'attraction économique avec un PIB de près de 200 milliards \$EU, soit le quart de celui du continent. En outre, elle continue d'investir dans les autres pays africains, tant dans les télécommunications, les mines, que la grande distribution et les services (banque, hôtellerie).

Le Kenya qui est la principale économie de la partie orientale, a enregistré une progression de 6% en 2006,

malgré la grande sécheresse de 2005 et les graves inondations qui s'en sont suivies, grâce notamment au tourisme (+15% de visiteurs). A l'exception du Burundi (1%) qui est en situation post conflictuelle, tous les autres pays de cette région ont réalisé des taux de croissance appréciables (Rwanda : 5%, Ouganda 6% et Tanzanie 7%).

Dans la Corne de l'Afrique, l'Ethiopie prend le peloton de tête avec ses 9% grâce à sa production agricole qui représente 62% des exportations et près de 50% du PIB.

En Egypte aussi la croissance est en hausse, se situant à 7% en 2006, après 5% en 2005 et 2004, malgré un taux de chômage de 11% de la population active, tandis que les Investissements Directs Etrangers s'y sont élevés à 11 milliards \$EU.

Dans les Iles Africaines de l'Océan Indien, Maurice, malgré une désindustrialisation rampante (fermeture d'usines textiles et de sucre), connaît un taux de progression de 5% à l'instar de Madagascar (5%) et à la différence des Seychelles (-2%).

Les autres zones d'opérations de l'Africa Re, que sont le Moyen-Orient et l'Asie ont connu des fortunes diverses. Si l'instabilité politique du premier ne lui a pas permis de tirer profit de tous les atouts attachés aux recettes pétrolières, l'Asie quant à elle, connaît un dynamisme qui se traduit par une surchauffe économique, grosse de périls pour le reste du monde, dont elle est désormais le moteur.

Industrie des Assurances

Si l'année 2005 a été caractérisée par les catastrophes naturelles qui ont frappé l'Extrême Orient et le Golfe du Mexique et coûté à la communauté internationale de l'assurance/réassurance près 75 milliards \$EU d'indemnisation, l'exercice 2006 a été relativement calme sur le front des tempêtes et autres sinistres majeurs. Ainsi, le cycle baissier que tous les professionnels attendaient depuis que les bilans des entreprises de réassurance ont été redressés, a pris forme au cours du premier semestre de l'exercice sous revue. La deuxième partie de l'année a confirmé cette tendance qui a été plus ou moins marquée selon les marchés. Le niveau de sophistication et le degré d'ouverture à la concurrence des marchés individuels ont été les facteurs aggravants de ce phénomène.



L'Afrique du Sud qui a généré en 2006 plus de 40% de la production de la Société et représente à elle seule, avec ses 31,32 milliards \$EU, plus de 75% du chiffre d'affaires du continent, a certes réalisé une progression de 12% de ses primes non vie (6,62 milliards \$EU) par rapport à l'exercice précédent. Il n'en demeure pas moins que cette évolution aurait dû être plus significative que le taux de pénétration de 3,03% des branches non vie. En atteste la progression de l'encaissement de primes au cours de la décennie 1990, période caractérisée par une forte concurrence, ayant elle-même engendré une baisse tarifaire. En fait, tout semble indiquer qu'une réédition des événements de l'activisme commercial qui a marqué la stratégie de la plupart des opérateurs au cours de la décennie précédente serait en train de se répéter. L'arrivée sur ce marché de plusieurs multinationales vient corroborer cette assertion, car un plus grand nombre d'opérateurs se partage un volume d'affaires stable, ou tout au plus en légère augmentation. Les bons résultats des exercices 2004 et 2005, qui étaient essentiellement dus à la fermeté des taux pratiqués, à la très bonne tenue du marché local des capitaux, conjugués avec l'absence de sinistres catastrophes, ont abouti à un retour sur investissement appréciable. Aussi, cette situation a créé un appel d'air des places internationales d'assurances vers le marché sud-africain et engendré un retour aux pratiques concurrentielles peu professionnelles d'antan. La tendance ainsi amorcée au cours du premier trimestre de l'exercice 2005, bien que ralentie durant le troisième trimestre de cette année à la suite des tempêtes du Golfe du Mexique, se confirma en 2006. Le cycle baissier s'imposa alors et déjà, à l'issue des six premiers mois de cet exercice, la plupart des assureurs ont à peine équilibré leurs comptes, quand ils n'ont pas enregistré des pertes techniques, notamment dans la branche automobile.

Le Nigéria, deuxième marché en importance de la Société, s'est engagé depuis septembre 2005 dans un processus de recapitalisation/restructuration, qui à n'en pas douter, transformera profondément le paysage de l'assurance locale, si elle est vigoureusement menée à terme, ainsi que les autorités de contrôle semblent résolues à le faire. En effet, en faisant passer le capital minimum de 1,5 million \$EU à quelques 25 millions \$EU pour les souscripteurs directs et de 2,5 millions \$EU à 75 millions \$EU pour les réassureurs, la Commission des Assurances du Nigéria entend réduire sensiblement le nombre d'opérateurs.

Toutefois, les mesures d'accompagnement prises qui ont pour noms localisation de risques pétroliers et gaziers (45% en 2007 et 70% en 2010) et relèvement des garanties minima en assurance aviation, sont de nature à offrir aux compagnies qui réussiront cet exercice les moyens d'utiliser pleinement les capitaux mobilisés et de produire un retour sur placements attrayant pour les investisseurs qui s'engageront dans cette opération financière.

Toutefois, si l'un des effets immédiats est le relèvement substantiel de la capacité de rétention des assureurs, réduisant ainsi le volume des primes cédées en réassurance, la conséquence à terme des mesures d'accompagnement sus-citées sera une sollicitation des réassureurs pour les tranches les plus élevées, dans la mesure où les capitaux assurés pour ces risques de pointe seront plus importants et les couvertures plus sophistiquées.

Le retour à une concurrence plus prononcée voire effrénée, a été constaté tant au Kenya qu'en Ile Maurice, tandis que le marché égyptien a progressé modérément, avec un accroissement de 25% en assurance vie et 15% en non vie, avec la domination des trois sociétés étatiques directes qui en contrôlent 76% des parts, ce, malgré une implication de plus en plus grande des opérateurs privés qui pourraient offrir des produits mieux élaborés et plus attrayants. La décision de créer une société holding contrôlant l'ensemble des sociétés publiques (trois assureurs et un réassureur) présage de changements importants dans l'assurance égyptienne au cours des années à venir, dont la privatisation programmée de celles-ci. Les autres marchés phares tels le Maroc, la CIMA, l'Algérie, la Libye etc. sont restés assez stables. Toutefois, le Conseil et la Direction sont convenus que la tendance baissière constatée ailleurs se manifesterait dans la plupart des territoires d'opération de la Société. C'est pourquoi, l'option d'une souscription prudente a été renforcée, qui s'est manifestée dans la consolidation des acquis opérationnels et la préservation des parts de marché rentables, au lieu d'un développement fulgurant d'affaires qui pourraient s'avérer de qualité moindre que celles que l'Africa Re a coutume de glaner. Celle-ci entend s'en tenir à cette stratégie au cours des exercices à venir, en tout cas aussi longtemps que la qualité des risques lui paraîtra insuffisante à dégager un profit raisonnable de nature à assurer et perpétuer son développement endogène.



Les résultats de l'exercice 2006 sont passés en revue dans cette partie du rapport, avec l'analyse de la croissance du chiffre d'affaires sur la base de sa répartition par branche et par localité, y compris les cessions volontaires et légales. Y est également examiné l'impact des couvertures de rétrocession sur les primes acquises et les sinistres encourus au titre des exercices 2005 et 2006.

Au cours des dernières années, la Société a réagi de manière proactive devant les opportunités offertes par le marché en mettant l'accent sur la branche Energie, tandis que la décentralisation stratégique de ses centres de production obéit à la dynamique de son environnement commercial. Sa structure actuelle répond aux besoins à moyen terme, et malgré les changements structurels et l'instabilité du climat des affaires, elle a su s'imposer en Afrique et hors du continent. Elle a poursuivi sa politique de souscription rigoureuse à partir de ses cinq bureaux régionaux, de sa filiale et de son centre de production chargé de la région Afrique de l'Ouest Anglophone au Siège.

Depuis 2005, les acceptations sont classées ainsi qu'il suit :

- incendie et accident (risques techniques et automobile inclus);
- risques pétroliers ;
- maritime et aviation ; et
- vie.

Pour atteindre les objectifs de conquête de nouveaux

marchés rentables, de partenaires en Afrique et dans certains territoires asiatiques, tout en restant à proximité des cédantes en vue d'une supervision efficace des opérations, les différents marchés et les centres de production qui en ont la charge se présentent ainsi qu'il suit:

- Afrique de l'Ouest Anglophone – Lagos, Nigéria;
- Afrique Francophone, Ouest et Centre - Abidjan, Côte d'Ivoire;
- Maghreb – Casablanca, Maroc;
- Afrique du Nord-Est et Moyen-Orient - Le Caire, Egypte;
- Afrique de l'Est et une partie de l'Afrique Australe – Nairobi, Kenya ;
- Afrique du Sud et un certain nombre de marchés environnants – African Reinsurance Corporation (South Africa) Limited – Johannesburg, Afrique du Sud;
- Iles africaines de l'Océan Indien et Asie - Port Louis, Maurice.

Les affaires non africaines ou internationales provenant essentiellement du Moyen-Orient, de l'Asie et de l'Extrême-Orient sont souscrites par trois centres de production (Lagos, Le Caire, et Port Louis).

Le tableau ci-après donne un aperçu des résultats de la Société.

DESCRIPTION (En 000 \$EU)	2006			2005		
	Brut	Retro	Net	Brut	Retro	Net
PRODUCTION						
Primes (nettes d'annulations)	293,491	(35,425)	258,066	255,716	(17,181)	238,535
Mouvement de la provision pour primes non acquises	(12,511)	(3,088)	(15,599)	44,160	(3,560)	40,600
Primes acquises	280,980	(38,513)	242,467	299,876	(20,741)	279,135
DEBOURS						
Sinistres payés	137,161	(2,721)	134,440	164,756	(15,903)	148,853
Mouvement de la provision pour sinistres en suspens (y compris l'IBNR)	19,906	1,124	21,030	26,940	20,507	47,447
Sinistres encourus	157,067	(1,597)	155,470	191,696	4,604	196,300



Opérations

Société Africaine de Réassurance

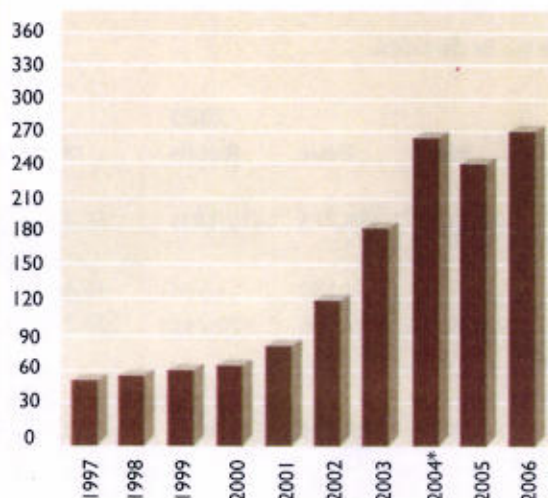
Production

Avec 293,49 millions \$EU, le volume de primes souscrites au titre de l'exercice sous revue est en progression de 14,77% par rapport à 2005 (255,72 millions \$EU). Les primes nettes comptabilisées, quant à elles, se chiffrent à 337,85 millions \$EU (330,55 millions \$EU en 2005), mais la production globale a accusé une baisse de 7,55 millions \$EU consécutive aux fluctuations de change et à la dépréciation du Rand, ce qui a occasionné une perte de 11,84 millions \$EU. Toutefois, celle-ci a été partiellement mitigée par l'appréciation du Franc CFA, monnaie arrimée à l'Euro.

Evolution de l'Encaissement de Primes Brutes

Ainsi qu'il ressort du graphique suivant, l'évolution de la production est restée constante entre 1997 et 2004, l'Africa Re ayant su tirer partie de l'ouverture de plusieurs marchés en Afrique et en Asie. Ont également contribué à cette croissance, qui n'a par ailleurs nullement affecté les résultats d'exploitation, des facteurs externes tels que l'affermissement des prix et les crises qui ont frappé les marchés boursiers de taille.

EVOLUTION DE L'ENCAISSEMENT DE PRIMES BRUTES - En Millions \$EU

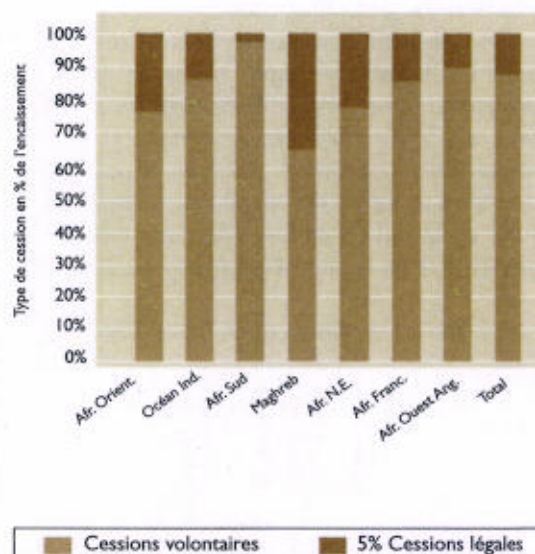


*Application pour la première fois de la méthode de comptabilisation sur base annuelle en 2004.

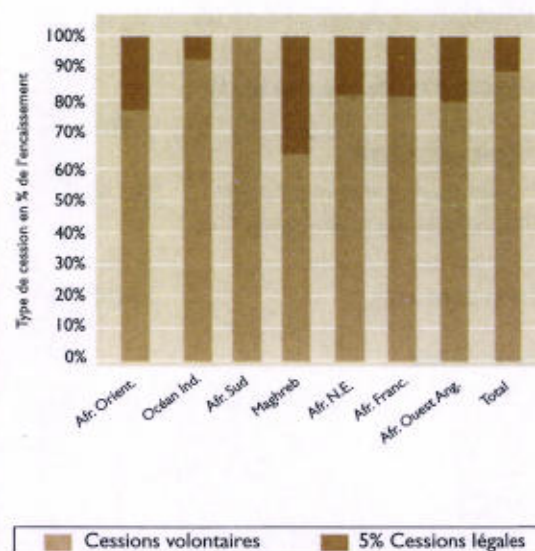
Cessions Volontaires

A ce stade de son évolution, soit plus d'une trentaine d'années après le démarrage de ses opérations, la Société, contrairement à ses débuts, ne se contente plus de la cession légale. C'est ainsi qu'au cours de la dernière décennie, le volume de ses cessions volontaires est passé de 40% pour se stabiliser autour de 89%.

EXERCICE 2006



EXERCICE 2005





REPARTITION GEOGRAPHIQUE

Dans un marché de la réassurance en mutation, l'Africa Re a su faire prévaloir des atouts, à savoir la pérennité de ses bons résultats, la loyauté de ses partenaires commerciaux, ses bonnes notations financières, la diversité et la qualité de ses actionnaires - qu'elle s'est forgée grâce à une politique de souscription judicieuse et l'implantation de centres de production dans des marchés stratégiques à travers le continent. Ceci lui permet d'offrir des services de qualité à ses clients aussi bien en Afrique, en Asie du Sud qu'au Moyen-Orient.

Afrique Australe

Depuis le démarrage des opérations d'African Reinsurance Corporation (South Africa) Limited en 2004, cette sous-région enregistre chaque année le volume de primes le plus important. Sa part du chiffre d'affaires en 2006 est de 117,83 millions \$EU (2005 : 127,37 millions \$EU), soit 40,15% de la production globale (2005 : 49,81%). Elle est en baisse par rapport à l'exercice précédent du fait de la dépréciation de 11,17% du Rand par rapport au Dollar EU.

Afrique de l'Ouest Anglophone

Le chiffre d'affaires réalisé par ce centre de production, soit 37,44 millions \$EU (2005 : 21,92 millions \$EU) représente 12,76% de la production globale. Cette hausse apparente de 70,80% s'explique par la prise en compte pour la première fois en 2004, des primes non encore comptabilisées. Sur la base des primes nettes comptabilisées, la progression est de 27,38%.

Afrique Orientale

Avec 12,75% de l'encaissement global, la production enregistrée par l'Afrique Orientale est passée de 26,80 millions \$EU en 2005 à 37,42 millions \$EU. Elle traduit une augmentation de 39,62% qui tient à celle du volume des acceptations facultatives auxquelles s'ajoutent les primes en attente de comptabilisation.

Maghreb

Cette région qui regroupe cinq pays d'Afrique du Nord-Ouest a réalisé une production de 36,29 millions \$EU contre 26,72 millions \$EU l'exercice précédent, soit 12,36% du chiffre d'affaires total. L'appréciation du Dinar algérien et du Dirham marocain par rapport

au Dollar EU ainsi qu'une action commerciale vigoureuse ont contribué à cette performance.

Afrique Francophone (Ouest et Centre)

Le chiffre d'affaires réalisé par cette localité, à savoir 23,11 millions \$EU, est légèrement en baisse par rapport à l'exercice 2005 (23,42 millions \$EU) et représente 7,87% de l'encaissement total de la Société. Ceci est imputable à la concurrence acharnée prévalant sur ce marché et qui a réduit l'impact, sur la production, de l'appréciation de 10,55% du Franc CFA par rapport au Dollar EU.

Afrique du Nord-Est

Avec 13,46 millions \$EU, la production de l'Afrique du Nord-Est est en hausse de 27,25% par rapport à l'exercice précédent et compte pour 4,59% de la prime globale. L'élévation du centre de production du Caire en bureau régional de plein exercice a contribué de manière significative à cette excellente performance.

Iles Africaines de l'Océan Indien

Le volume des primes à l'actif de cette sous-région s'est accru de 28,18% par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 10,78 millions \$EU (8,41 millions \$EU en 2005) ou 3,67% du chiffre global. Cependant, par rapport à 2005, le volume des primes nettes comptabilisées est en baisse de 14,52% du fait de :

- la compétition intense et de la délocalisation de certaines affaires de Maurice ;
- la dépréciation de la Roupie mauricienne (6,31%) et de celle des Seychelles (5,37%), qui a donné lieu à une baisse de 4,30% de la production.

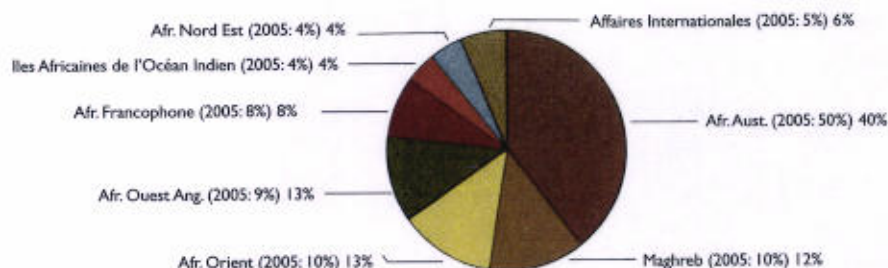
Affaires Internationales

Le volume de production enregistré au titre de ces affaires dont plus de 55% émanent du Moyen-Orient, est passé de 10,49 millions \$EU en 2005 à 17,16 millions \$EU, soit un accroissement de 63,58%, et représente 5,85% du chiffre global. Quant aux primes nettes comptabilisées, elles sont également en hausse de 20,08%. Cette amélioration atteste de l'acceptation de l'Africa Re sur le marché international.



Opérations

Société Africaine de Réassurance



En % de la Prime Brute

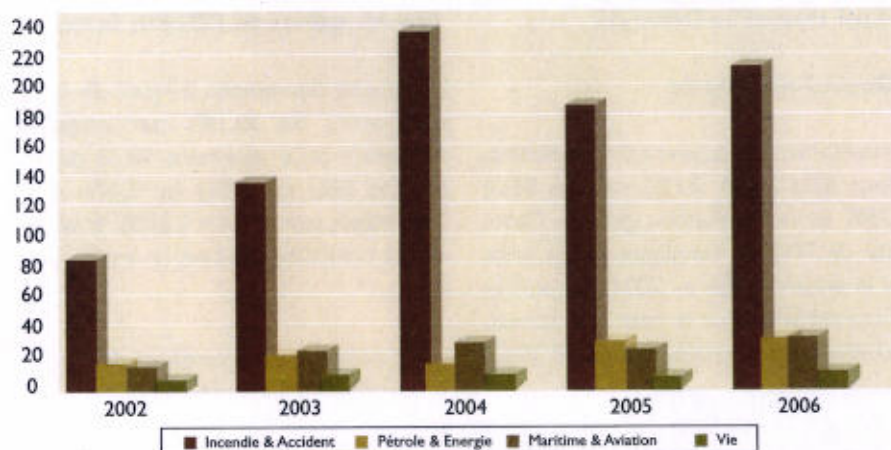
REPARTITION DE LA PRODUCTION PAR BRANCHE

A l'instar des exercices précédents, la part la plus importante du chiffre d'affaires provient des branches incendie et accident qui ont généré 217,13 millions \$EU (2005: 189,99 millions \$EU), soit 73,98% de

la production (2005 : 74,30%). Celle des affaires maritimes et aviation a dépassé les niveaux atteints par la branche pétrole et énergie, avec 33,19 millions \$EU soit 11,31% de la production (2005 : 10,26%), contre 32,57 millions et 11,10% (2005 : 12,21%). Quant aux affaires vie, elles ont contribué pour 3,61% (2005 : 3,24%) à la production, soit 10,60 millions \$EU.

Le graphique ci-après illustre ce schéma de répartition.

PRODUCTION PAR BRANCHE - En Millions \$EU



PRODUITS DE PLACEMENTS

La performance du portefeuille a de nouveau été remarquable, avec une hausse de 35,10% des produits de placements dont le volume est ainsi passé de 16,61 millions \$EU en 2005 à 22,44 millions \$EU. Avec un montant de 19,53 millions \$EU (13,89 millions \$EU en 2005), les produits nets générés par les actifs financiers se sont accrus de 40,59%, avec un taux de rendement de 6,46%, tandis que les revenus locatifs et les intérêts sur les dépôts de réassurance ont vu leur niveau augmenter de 6,99% pour se situer à

2,91 millions \$EU contre 2,72 millions \$EU l'année précédente. Pour l'essentiel, cette performance est imputable aux conditions favorables qui ont prévalu sur le marché, à un flux de trésorerie des opérations positif, ainsi qu'à l'allocation judicieuse d'une petite portion du portefeuille à des projets de financement du commerce extérieur en Afrique, par le biais de banques internationales de renom.

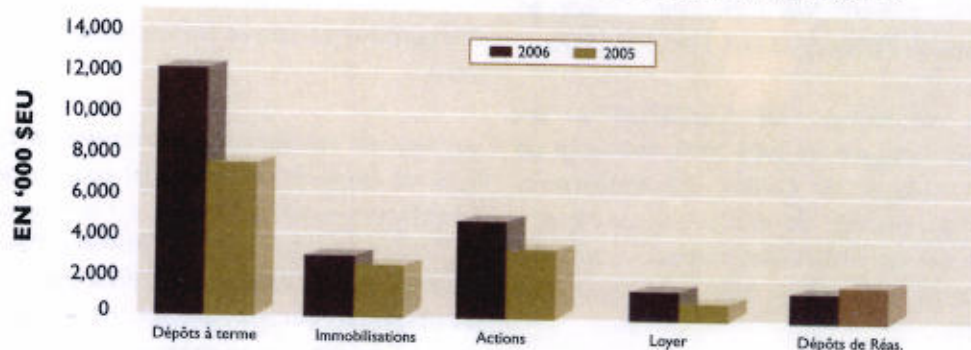
Les dépôts à terme constituent la plus grande part des produits de placements, soit 54,69%, avec 12,27 millions \$EU, contre 7,66 millions \$EU et 46,12%



en 2005. En effet, la Société a tiré des rendements appréciables de son portefeuille relativement important, ce, en dépit de la stabilisation des taux d'intérêts de la Réserve Fédérale américaine au cours de la deuxième moitié de l'exercice. Les actions ont généré 4,51 millions \$EU (2005 : 3,75 millions \$EU), tandis que les revenus provenant des obligations et autres instruments à revenus fixes ont augmenté de

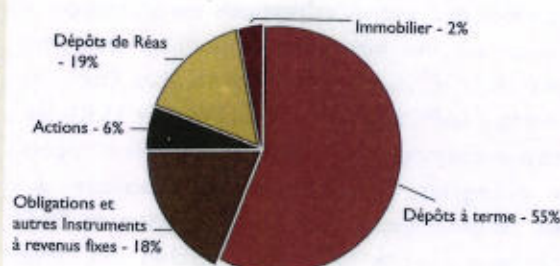
10,9% pour s'établir à 2,74 millions \$EU. Le volume des revenus locatifs s'est également accru, atteignant 1,16 million \$EU (2005 : 0,83 million \$EU) avec la contribution de l'immeuble du bureau de Casablanca, contrairement aux intérêts sur les dépôts de réassurance qui ont accusé une légère baisse et se chiffrent à 1,75 million \$EU (2005 : 1,89 million \$EU).

PRODUITS DE PLACEMENTS PAR TYPE D'ACTIF



A la clôture de l'exercice 2006, le portefeuille de placements de la Société, y compris l'immobilier et les dépôts auprès des cédantes sur les comptes de réassurance, était évalué à 428,78 millions \$EU, soit une hausse de 13,30% par rapport à l'exercice précédent, qui s'explique principalement par les mouvements monétaires ainsi que l'important flux de trésorerie des opérations et des placements. Le portefeuille a été affecté par une appréciable perte de change non matérialisée, du fait de la dépréciation de 11% du Rand sud africain par rapport au Dollar EU, ce, malgré une appréciation significative des autres monnaies de transaction. Toutefois, cette perte a été largement compensée par le flux de trésorerie déjà évoqué.

Répartition des placements à la date de décembre 2006



Placements à Long Terme

En application de la stratégie d'allocation de l'actif à court et moyen terme qui vise à placer un volume de fonds plus substantiels dans les instruments à revenus fixes et selon les objectifs fixés, le niveau des dépôts à terme a été ramené de 61% à 55% au 31 décembre 2006, et celui des placements dans des obligations et autres instruments à revenus fixes porté à 18%, au lieu de 13% en 2005. Les autres types d'actifs n'ont pas varié de manière significative. La stratégie adoptée sera révisée autant que de besoin, pour tenir compte des engagements et des exigences en liquidités de la Société.

Les placements à long terme portent sur des participations au capital de sociétés privées ainsi que sur l'immobilier et n'entrent donc pas en ligne de compte dans les provisions techniques. Les prises de participations sont mues par des considérations d'ordre économique et commerciale à long terme, et répondent à l'objectif de contribution au développement du continent, tandis que les placements immobiliers sont motivés par des besoins locaux et le souci de démontrer l'engagement de la Société vis-à-vis du pays hôte. Ils ont néanmoins généré des revenus substantiels année après année.



Opérations

Société Africaine de Réassurance

Au cours de l'exercice sous revue, aucune nouvelle participation n'a été effectuée, la Société s'étant attachée à honorer ses engagements vis-à-vis des institutions approuvées, à savoir ARM Pension Managers (PFA) Ltd et Capital Alliance Private Equity II (CAPE II) Fund. Par conséquent, la valeur comptable nette du portefeuille est passée de 1,86 million \$EU à 2,50 millions \$EU. Des dividendes ont été payés par Afreximbank et Shelter Afrique ainsi par trois compagnies d'assurance – CNA Vie, Mali, La Citoyenne et SNAC VIE, Cameroun - pour un montant total de 72.566 \$EU (2005 :69.709 \$EU).

L'immeuble du bureau de Casablanca a été officiellement inauguré en avril 2006, en marge de la 101ème réunion du Conseil d'Administration. Situé dans un quartier de choix, il a contribué à l'accroissement de 39,32% des revenus locatifs qui sont passés de 0,83 million \$EU en 2005, à 1,16 million \$EU.

Actions

Les places boursières ont enregistré de bonnes performances en 2006, du fait des hauts niveaux de liquidités, des revenus substantiels enregistrés par les entreprises, des fusions et acquisitions, des achats spéculatifs et des rachats d'actions. Aux Etats Unis, l'indice S&P 500 a eu un rendement de 15,8% qui a été pratiquement doublé dans les marchés européens et émergents, performance qui s'explique dans une certaine mesure par la dépréciation du Dollar EU. Selon l'indice MSCI, ces marchés ont réalisé respectivement 33,7% et 32,2% dans cette dernière monnaie, même si en monnaies originales les taux de rendements n'ont été que de 19,1% et 28,5%. Sur le marché sud africain, la tendance à la hausse qui a prévalu l'année précédente s'est poursuivie, ce qui a porté à 40,9% le taux de rendement en monnaie locale ; en Dollars EU, ce taux accuse une baisse consécutive à la dépréciation du Rand par rapport à cette monnaie.

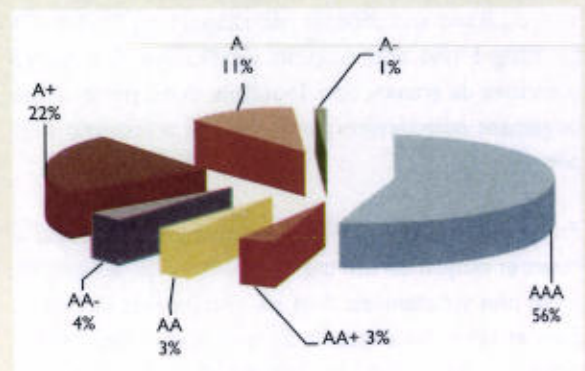
En conséquence, avec 21,5 millions \$EU, le portefeuille d'actions activement géré et couvrant les marchés nord américain, européen et sud africain a généré un rendement de 22,79% en Dollars EU, plus de 2,5% que l'indice MSCI en Euros et 40,6% en Rand, reflétant ainsi la performance de référence

JSE top 40. Malgré un taux de rendement de 17,51%, le portefeuille en Dollars n'a pas atteint la moyenne composée de 20,1%.

Etant donné les excellentes opportunités offertes par certaines places boursières africaines dynamiques, et forte de son expérience, la Société entend y constituer graduellement un portefeuille d'actions, en tirant partie de ses relations dans les localités où elle s'est établie.

Obligations et autres instruments à revenus fixes

Les taux de rendement des instruments à revenus fixes ont été similaires à ceux des coupons servis sur les obligations, ainsi que reflété par la hausse de 4,3% de l'indice agrégatif Lehman Brothers. Pour la plus grande partie de l'année et les principales monnaies, les obligations ont suivi une courbe inverse, avec les dépôts à court terme générant des revenus plus élevés que les placements à long terme. Le portefeuille de la Société, dominé par le Dollar et le Rand, a présenté la même configuration et bien qu'il soit principalement constitué par des obligations d'Etats et d'agences, ses quelques instruments émis par des entreprises sont de grande qualité, ce qui a valu le maintien de la note AA pour sa gestion et la fixation de sa durée moyenne à 2,5 ans, conformément au profil de maturité moyen des provisions techniques.



En vue de modérer la volatilité des revenus et des actions résultant des ajustements de la valeur marchande des instruments à revenus fixes, ce portefeuille a été entièrement restructuré avec des obligations conservées à maturité bien échelonnées,



constituées par des titres de première classe à taux fixes et flottants. En conséquence, la valeur du portefeuille s'est accrue en passant de 48,90 millions \$EU l'exercice précédent à 74,61 millions \$EU. Les revenus nets enregistrés, soit 2,75 millions \$EU, reflètent un rendement moyen de 4,51%. Les placements en Dollars et en Rand ont généré des taux respectifs de 4,35% et 4,73% en monnaies locales, par rapport aux objectifs fixés à 4% et 4,6%.

Dépôts à Terme

Après deux années de hausse des taux d'intérêts visant à contrôler l'inflation, la Federal Reserve Board a finalement interrompu cette opération en juin 2006, pour les maintenir à 5,25% (décembre 2005 : 4,25%). Par contre, la Banque Centrale Européenne les a augmentés à cinq reprises jusqu'à 3,50% durant l'année, avec la persistance de l'inflation dans la Zone Euro. Quant à la Reserve Bank d'Afrique du Sud, elle a également procédé au renforcement de sa politique monétaire au cours du deuxième semestre de l'exercice, entraînant ainsi une hausse du taux de référence qui est passé de 7,5% à 9% en décembre 2006. Avec la concentration relativement forte -

même si elle s'atténue - de l'actif financier dans des dépôts à terme, la Société a tiré profit de la hausse des taux d'intérêts. Par conséquent, les revenus tirés de cette source se sont accrus de 60,2%, passant de 7,66 millions \$EU en 2005 à 12,27 millions \$EU.

Autres Revenus d'Exploitation

Ces revenus principalement constitués par la commission au titre de la gestion des pools Aviation et Energie ont augmenté de 11,63% et s'élèvent à 0,94 million \$EU (2005 : 0,84 million \$EU).

DEBOURS

Sinistralité

Le montant total payé au titre des sinistres s'élève à 137,16 millions \$EU, contre 164,76 millions \$EU en 2005, soit un ratio de 46,73% contre 64,43% l'exercice précédent. Les sinistres encourus (sinistres payés et mouvements des provisions pour sinistres en suspens: 19,91 millions \$EU contre 26,94 millions \$EU en 2005) se sont chiffrés à 157,07 millions \$EU contre 191,70 millions \$EU l'exercice précédent.

Le tableau ci-après donne un aperçu de la sinistralité.

RATIO DES SINISTRES BRUTS PAR BRANCHE - EXERCICE 2006
En Millions \$EU

BRANCHE	AFFAIRES REGIONALES			ACCEPTATIONS INTERNATIONALES			TOTAL		
	Sinistres Encourus	Primes Acquis	Ratio sinistres %	Sinistres Encourus	Primes Acquis	Ratio sinistres %	Sinistres Encourus	Primes Acquis	Ratio sinistres %
Incendie & accident (risques techniques inclus)	96,34	209,45	46,00	10,16	13,32	76,28	106,50	222,77	47,81
Maritime & aviation	40,00	44,44	90,01	1,94	4,48	43,30	41,94	48,92	85,73
Vie	8,63	9,29	92,90	-	-	-	8,63	9,29	92,90
Total	144,97	263,18	55,08	12,10	17,80	67,98	157,07	280,98	55,90

Sinistralité par Centre de Production

La filiale a enregistré un ratio de sinistres bruts encourus (y compris les affaires en queue de portefeuille) de 60,52%, soit une hausse de 56,89% par rapport à 2005 qui s'explique par le retour des risques climatiques et du cycle baissier sur le marché

direct. Avec 69,23%, le ratio net est également supérieur à celui de l'exercice précédent (60,72%).

En l'absence de sinistres majeurs, l'Afrique de l'Ouest Anglophone a vu son ratio s'améliorer en 2006 (53,68%) par rapport à 2005 (65,95%). Le ratio net, soit 70,60% (2005 : 81,67%), est resté élevé du fait du



Opérations

Société Africaine de Réassurance

coût de la couverture de rétrocession des affaires pétrolières.

Par rapport à l'exercice précédent, la sinistralité s'est améliorée en Afrique Orientale, avec un ratio brut de 45,90% (2005 : 79,49%) et un ratio net de 48,07% (2005 : 84,25%).

Les chiffres enregistrés par le Maghreb – brut : 45,74% et net : 52,69% – traduisent une forte amélioration, comparés à ceux de l'exercice 2005, respectivement 74,21% et 103,35%, imputables au sinistre de Skikda dont la plus grande part a été réglée cette année là.

Avec 63,10% contre 54,33% l'exercice précédent, la détérioration relative du ratio des sinistres bruts encourus par l'Afrique Francophone (Ouest et Centre) tient à l'incendie qui a touché un entrepôt de coton au Cameroun et au bris d'un turbo-générateur dans une centrale électrique en Côte d'Ivoire, tandis que l'achat de cessions spécifiques explique le ratio net élevé de 78,26% (2005 : 54,63%).

Les chiffres bruts et nets de la région Afrique du Nord-Est, à savoir 63,02% et 67,58%, n'ont pas varié de manière significative par rapport à l'exercice 2005 (62,83% et 66,77%).

Par contre, une nette amélioration a été notée à Maurice où le ratio des sinistres bruts encourus est passé de 102,79% (net : 108,11%) en 2005 à 21,26% (net : 29,77%), aucun sinistre majeur n'ayant été enregistré.

S'agissant des affaires internationales, il se situe à une moyenne de 67,98% contre 98% en 2005, tandis qu'avec 71,89%, le ratio net n'a pratiquement pas varié par rapport à l'exercice précédent où il était de 72%. Le ratio brut élevé enregistré en 2005 est dû au règlement de sinistres occasionnés par le Tsunami et les inondations survenues à Mumbai en Inde.

Commissions et Charges

Les commissions et charges brutes, y compris les mouvements relatifs aux coûts d'acquisition différés se sont chiffrées à 75,96 millions \$EU, contre 74,93 millions \$EU l'exercice précédent, tandis que les recouvrements auprès des rétrocessionnaires se sont élevés à 5,32 millions \$EU (2005 : 6,17 millions \$EU). Ainsi, le volume des commissions et charges nettes s'est accru en passant de 68,76 millions \$EU en 2005 à 70,64 millions \$EU. En conséquence, le ratio net qui en a découlé, soit 29,13%, est en hausse par rapport 2005 (24,63%).

RESULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2006

La prime brute souscrite au titre de l'exercice s'élève à 293,49 millions \$EU; elle est en progression de 14,77% par rapport au chiffre de 255,72 millions \$EU réalisé en 2005. Toutefois, sur la base de la méthode de comptabilisation financière utilisée les années précédentes, la prime nette comptabilisée s'établit à 337,85 millions \$EU, contre 330,55 millions \$EU en 2005. Le chiffre d'affaires réalisé sur le plus gros marché de la Société, en l'occurrence l'Afrique du Sud, est en hausse de 3,10% en monnaie originale, tandis que la non participation à certains comptes pétroliers en Afrique Australe et la réduction des acceptations de risques inadéquatement tarifés à Maurice ont été compensées par la souscription d'affaires énergétiques additionnelles en Afrique de l'Ouest Anglophone et de facultatives à Casablanca ainsi qu'à Nairobi, ce qui a permis de relever de 2,21% le niveau global des primes nettes comptabilisées.

En dépit de cette légère augmentation, la prise en considération des primes en attente de comptabilisation à l'ouverture a entraîné une contraction du volume des primes souscrites au titre de l'exercice 2005, et conduit à la hausse relative de la production brute par rapport à 2006. Ont également contribué à cette hausse l'acceptation d'une part d'affaires vie plus substantielle dans un compte au Nigéria, ainsi qu'une plus grande participation aux cessions facultatives au Kenya, en Egypte, au Soudan et en Algérie. Après les ajustements relatifs au mouvement de la provision pour primes non acquises, la prime nette acquise s'est chiffrée à 280,98 millions \$EU contre 299,88 millions \$EU en 2005.

Nous sommes conscients que les réformes en cours dans le secteur financier sur certains marchés clé ne manqueront pas de poser des défis de taille. Cependant, l'Africa Re s'est déjà positionnée pour tirer partie des opportunités que ces réformes vont offrir. La mise en œuvre de la législation relative au capital minimum requis au Nigéria permettra de réduire le nombre de cédantes et conduira à l'émergence d'acteurs d'envergure disposant d'une plus grande capacité de rétention. Par conséquent, il devrait s'ensuivre une quête de la qualité dans la mesure où les cédantes chercheront à optimiser leur réassurance, tandis que la législation sur la domiciliation des risques contribuera au renforcement du marché. La Société s'attachera donc à accroître sa capacité de souscription des risques pétroliers et spéciaux, et à diversifier les acceptations dans ces branches afin de



compenser la baisse du volume des cessions dans les branches traditionnelles.

De 35,04 millions \$EU l'exercice précédent, le volume des rétrocessions est passé à 35,43 millions \$EU. Suite la résiliation du Traité en Excédent de Plein Africain, celles-ci sont constituées par le coût du programme XL et les couvertures additionnelles acquises pour protéger les plus grands risques pétroliers et pétrochimiques acceptés. Les rétrocessionnaires et les courtiers sont rigoureusement choisis en tenant compte des critères de fiabilité requis. De manière générale, leur note de capacité financière doit être au moins égale à celle de l'Africa Re.

Le solde en faveur des rétrocessionnaires, après provision pour les mouvements des primes en attente de comptabilisation et les primes non acquises, a été de 38,51 millions \$EU contre 20,74 millions \$EU et 37,93 millions \$EU respectivement en 2005 et 2004. Outre la prise en considération pour la première fois des primes en attente de comptabilisation comme indiqué plus haut, cet accroissement s'explique par la constitution en 2005 d'une provision pour primes non acquises relative à certains programmes de rétrocession, qui n'a pas été reconduite en 2006. En conséquence, le volume des primes nettes souscrites a augmenté de 8,19%, passant de 238,54 millions \$EU en 2005 à 258,07 millions \$EU, tandis que celui des primes nettes acquises atteint 242,47 millions \$EU (2005 : 279,14 millions \$EU).

Un montant de 137,16 millions \$EU traduisant une baisse de 16,75% par rapport à l'exercice précédent (164,76 millions \$EU) a été payé au titre des sinistres bruts. En effet, le règlement de celui de Skikda (Algérie) a valu le décaissement le plus important en 2005, alors qu'au cours de l'exercice sous revue, les sinistres payés – ARMA Foods (Egypte), Arnon Plastic Industries (Arabie Saoudite), Dongbu Textiles (Corée du Sud) et Maharashtra Flood (Inde) – sont beaucoup moins nombreux et de moindre envergure. Les soldes à recouvrer auprès des rétrocessionnaires, notamment pour des affaires énergétiques en Afrique de l'Ouest Anglophone, se chiffrent à 2,72 millions \$EU (2005 : 15,90 millions \$EU). Ainsi les sinistres nets payés s'élèvent à 134,44 millions \$EU, contre 148,85 millions \$EU en 2005. Après les ajustements relatifs au mouvement des provisions pour sinistres en suspens (y compris l'IBNR) les sinistres nets encourus se sont chiffrés à 155,47 millions \$EU (196,30 millions \$EU l'exercice précédent).

Les frais de gestion se sont élevés à 12,84 millions \$EU contre 11,15 millions \$EU en 2005, soit une

hausse de 15,16% qui tient à plusieurs facteurs, notamment les recrutements et l'expansion des locaux de la Filiale et du Bureau Régional du Caire, ainsi que l'emménagement dans le nouvel immeuble du bureau de Casablanca qui a entraîné des dépenses de fonctionnement additionnelles dont la plupart sera supportée par la Société, en attendant l'occupation des espaces à louer. La mise en œuvre de programmes améliorés de gestion des risques et de modélisation du capital ne manquera pas de donner lieu à des charges supplémentaires dans les prochaines années, mais celles-ci seront largement compensées par les avantages à long terme. Les frais de gestion sont rigoureusement budgétisés, tandis qu'un système efficace de contrôle et d'exécution du budget est mis en place, qui permet également de ne pas dépasser la limite de l'enveloppe approuvée.

Les produits de placements et revenus provenant d'autres sources, y compris les dépôts de réassurance, se sont élevés à 23,38 millions \$EU contre 17,45 millions \$EU en 2005, soit une hausse de 33,97% qui s'explique essentiellement par l'augmentation de l'actif financier et la hausse des taux d'intérêts, ainsi que de la performance du portefeuille d'actions et d'instruments à revenus fixes qui a été géré avec professionnalisme. Une perte de change matérialisée de 0,42 million \$EU a été enregistrée, contre un gain de 0,27 million \$EU l'exercice précédent.

Sur la base de ce qui précède, le profit net avant impôts est en hausse de 28,26% par rapport à 2005, en passant de 20,64 millions \$EU à 26,47 millions \$EU.

AFFECTATION DES RESULTATS

Soucieux de consolider davantage l'assise financière de la Société tout en rémunérant le capital libéré par les actionnaires, le Conseil recommande de répartir le résultat net ainsi qu'il suit :

- 12.440.808 \$EU à la réserve générale conformément à la Résolution no.4 /1992
- 3.000.000 \$EU à titre de dividende au taux de 3 \$EU (2,55 \$EU en 2005) par action souscrite et payée d'une valeur nominale de 100 \$EU ; et le solde, soit :
- 9.440.808 \$EU en report à nouveau.



Les membres du Conseil d'Administration avec le Personnel de Direction lors de la 105ème Réunion tenue en avril 2007 à Nairobi



Séminaire sur l'Assurance organisé par l'Africa Re en avril 2007 aux Seychelles



Séance plénière du Conseil d'Administration

Rapport du Commissaire aux Comptes



Deloitte.

S.A. au capital de 37 500 000 FCFA
Compte contribuable 9104884 A RC Abidjan 156849
Imm. Alpha 2000 - 14^è et 18^è Etage
Rue Gourgas - Plateau
01 B.P. 224 Abidjan 01 - Côte d'Ivoire

Tél: (225) 20.25.02.50
Fax: (225) 20.21.84.48 / 20.25.02.60
www.deloitte.com

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ AFRICAINE DE RÉASSURANCE

Nous avons procédé à l'audit des Etats financiers consolidés de la Société Africaine de Réassurance (AFRICA RE) pour l'exercice clos le 31 décembre 2006. Ceux-ci comprennent le Bilan, l'Etat des revenus et dépenses, l'Etat des comptes de résultats techniques, l'Etat de variation des réserves, l'Etat des variations de trésorerie, et les Notes y afférentes. Ces états financiers consolidés ont été préparés conformément aux politiques comptables qui y sont énoncées, aux fins de soumettre des états financiers audités et approuvés aux actionnaires de la société.

Responsabilités respectives du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes

Le Conseil d'Administration de la société est responsable de l'arrêté de ces états financiers consolidés. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion motivée sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit.

Base de notre opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes internationales relatives à la révision comptable. Ces normes requièrent la planification et la mise en oeuvre de diligences qui permettent d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'inexactitude significative. Un audit comprend également l'examen, sur la base de tests, d'évidence corroborant les montants et informations figurant dans les états financiers. Un audit comprend également une évaluation des principes comptables suivis et des principales estimations faites par la Direction ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des comptes annuels. Nous considérons que l'audit effectué constitue une base raisonnable pour formuler notre opinion.

Opinion

A notre avis, les Etats financiers consolidés sont sincères et donnent une image fidèle, dans tous les aspects significatifs de la situation financière de la Société Africaine de Réassurance au 31 décembre 2006, sa performance financière et ses variations de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales de présentation financière des comptes.

Deloitte & Touche
Deloitte & Touche
Abidjan, Côte d'Ivoire
11 avril 2007.



Bilan Consolidé

Société Africaine de Réassurance

Etats Financiers Consolidés de l'Exercice Clos le 31 décembre 2006

ACTIF	Notes	2006 '000 \$EU	2005 '000 \$EU
Encaisse et quasi-espèces		22.587	28.370
Placements	3	396.653	343.420
Primes à recevoir		11.649	9.734
Coûts d'acquisition différés	4	20.771	18.760
Montants dus par des compagnies sur comptes de réassurance	5	64.400	65.153
Part des rétrocessionnaires dans les provisions techniques	6	7.911	12.122
Débiteurs divers		3.650	2.835
Biens de Placement	7	9.537	6.645
Immobilisations corporelles	8	11.902	14.067
Total actif		549.060	501.106

Les états financiers consolidés ont été approuvés par le Conseil d'Administration de l'Africa Re le 11 avril 2007 et signés en son nom par:

Musa AL NAAS
Président

Bakary KAMARA
Directeur Général

Les notes annexées font partie intégrante de ces états.



PASSIF	Notes	2006 '000 \$EU	2005 '000 \$EU
Impôt sur le revenu de l'exercice		854	1.206
Compte courant des actionnaires		2.944	11.777
Divers comptes à payer		4.070	5.208
Montants dus aux compagnies sur des comptes de réassurance	9	53.163	49.708
Impôt différé	10	710	734
Provisions techniques	11	293.450	263.878
Total passif		355.191	332.511
Fonds propres			
Bénéfices non distribués		32.183	22.266
Autres réserves	12	48.253	32.896
Primes d'émission d'actions	13	13.433	13.433
Capital - actions	13	100.000	100.000
Total fonds propres		193.186	168.595
Total passif et fonds propres		549.060	501.106

Les états financiers consolidés ont été approuvés par le Conseil d'Administration de l'Africa Re le 11 avril 2007 et signé en son nom par:

Musa AL NAAS
Président

Bakary KAMARA
Directeur Général



Etat consolidé des résultats

Société Africaine de Réassurance

Etats Financiers Consolidés de l'Exercice Clos le 31 décembre 2006

	Notes	2006 '000 \$EU	2005 '000 \$EU
Primes brutes acquises	14	280.980	299.876
Moins: primes rétrocédées		(38.513)	(20.741)
Primes nettes acquises		242.467	279.135
Produits de placements	15	22.439	16.609
Commissions de rétrocession		4.964	6.170
Autres revenus d'exploitation	16	941	843
Revenu total		270.811	302.757
Sinistres nets encourus	17	(155.470)	(196.300)
Frais d'acquisition		(75.604)	(74.934)
Administrative expenses	18	(12.840)	(11.149)
Frais financiers – gains/(pertes) de change		(424)	266
Bénéfice avant impôt sur le revenu		26.473	20.640
Impôt sur le revenu	19	(1.591)	(1.804)
Bénéfice de l'exercice		24.882	18.836

Musa AL NAAS
Chairman

Bakary KAMARA
Managing Director

Les notes annexées font partie intégrante de ces états.



Etat Consolidé de l'Evolution des Fonds Propres

Société Africaine de Réassurance

Etats Financiers Consolidés de l'Exercice Clos le 31 décembre 2006

Notes	Bénéfice non-distribué '000 \$EU	Réserve de conversion '000 \$EU	Réserve générale '000 \$EU	Réserve pour fluctuation de change '000 \$EU	Réserve pour fluctuation de sinistres '000 \$EU	Primes d'émission d'actions '000 \$EU	Capital-actions '000 \$EU	Total '000 \$EU
Au 1er Janvier 2006	22.266	(4.764)	28.166	6.294	3.200	13.433	100.000	168.595
Revenus / (dépenses) nets comptabilisés directement dans le capital								
- Différences de change	-	2.916	-	-	-	-	-	2.916
Bénéfice de l'exercice	24.882	-	-	-	-	-	-	24.882
Revenu total comptabilisé pour 2006	24.882	2.916	-	-	-	-	-	27.798
Dividende déclaré sur les comptes 2005	(2.524)	-	-	-	-	-	-	(2.524)
Transferts à la réserve générale	(12.441)	-	12.441	-	-	-	-	-
Au 31 Décembre 2006	32.183	(1.848)	40.607	6.294	3.200	13.433	100.000	193.869

Les notes annexées font partie intégrante de ces états.



Etat Consolidé de l'Evolution des Fonds Propres

Société Africaine de Réassurance

Etats Financiers Consolidés de l'Exercice Clos le 31 décembre 2005

Notes	Bénéfice non-distribué '000 \$EU	Réserve de conversion '000 \$EU	Réserve générale '000 \$EU	Réserve pour fluctuation de change '000 \$EU	Réserve pour fluctuation de sinistres '000 \$EU	Primes - actions d'émission '000 \$EU	Primes d'actions '000 \$EU	Total '000 \$EU
Au 1er janvier 2005 - ainsi qu'indiqué précédemment	4.896	4.026	18.748	6.294	3.200	6.403	86.456	130.023
Changements dans la politique comptable	2c							
- Revenus et dépenses de réassurance	7.952	-	-	-	-	-	-	7.952
- Dividende proposé	1.512	-	-	-	-	-	-	1.512
- au 1er janvier 2005 après réévaluation	14.360	4.026	18.748	6.294	3.200	6.403	86.456	139.487
Revenus / (dépenses) nets comptabilisés directement dans le capital		(8.790)						(8.790)
- Différences de change								
Bénéfice de l'exercice	18.836	-	-	-	-	-	-	18.836
Revenu total comptabilisé pour 2005	18.836	(8.790)	-	-	-	-	-	10.046
Dividende déclaré sur les comptes 2004	(1.512)	-	-	-	-	-	-	(1.512)
Transfert à la réserve générale	(9.418)	-	9.418	-	-	-	-	-
Produits d'émission d'actions	13	-	-	-	-	7.030	13.544	20.574
Au 31 Décembre 2005	22.266	(4.764)	28.166	6.294	3.200	13.433	100.000	168.595

Les notes annexées font partie intégrante de ces états



	Notes	2006 '000 \$EU	2005 '000 \$EU
Activités d'exploitation			
Produit des opérations	21	45.701	63.922
Impôt sur le revenu		(1.966)	(315)
Montant net généré par les activités d'exploitation		43.735	63.607
Activités de placement			
Achat de biens et équipements		(1.861)	(2.587)
Placements		(40.711)	(102.699)
Produit de la cession de biens et équipements		36	53
Montant net généré par les activités de placement		(42.536)	(105.233)
Activités de financement			
Produit de la souscription d'actions		-	20.574
Dividendes payés		(2.211)	(1.653)
Montant net généré par les activités de financement		(2.211)	18.921
Baisse nette de l'encaisse et des quasi-espèces		(1.012)	(22.705)
Mouvement de l'encaisse et des quasi-espèces			
Au début de l'exercice		28.370	57.561
Baisse nette telle qu'indiquée ci-dessus		(1.012)	(22.705)
Pertes de change sur l'encaisse et les quasi-espèces		(4.771)	(6.486)
A la clôture de l'exercice		22.587	28.370

Les notes annexées font partie intégrante de ces états.



Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

de l'Exercice clos le 31 Décembre 2006

I Informations générales

La Société Africaine de Réassurance a été créée en 1976 par des Etats membres de l'Union Africaine (alors dénommée Organisation de l'Unité Africaine) et la Banque Africaine de Développement, en tant qu'institution intergouvernementale ayant pour mission de:

- a) mobiliser des ressources financières à partir d'opérations d'assurance et de réassurance;
- b) placer les fonds ainsi mobilisés en Afrique pour aider à accélérer le développement économique du continent; et
- c) promouvoir le développement de l'assurance et de la réassurance en Afrique, en favorisant la croissance des capacités de souscription et de rétention nationales, sous-régionales et régionales.

Le Siège de la Société est à Lagos, Nigeria, à l'adresse suivante:

Plot 1679 Karimu Kotun Street
Victoria Island
PMB 12765
Lagos. Nigeria

Pour ses opérations de réassurance, la Société dispose d'un réseau de bureaux sis à Abidjan, le Caire, Casablanca, Lagos, Nairobi, Port Louis et Johannesburg par l'intermédiaire de sa filiale en Afrique du Sud, African Reinsurance Corporation (South Africa) Limited.

2 Brève description des principes comptables appliqués

Ci-après une description des principes comptables appliqués dans la préparation des présents états financiers:

(a) Base de préparation

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes Internationales de Communication Financière (IFRS) et suivant la clef d'interprétation élaborée à ce sujet par le Comité International des Normes Comptables (IASB).

La monnaie de présentation est le Dollar des Etats Unis et les états sont dressés selon la méthode du coût historique, avec les modifications nécessaires en ce qui concerne la comptabilisation de certains placements financiers à leur valeur actuelle.

Pour obéir aux normes IFRS, la préparation des états financiers nécessite le recours à certaines hypothèses et estimations de base en matière de comptabilité. En outre, elle exige de la Direction un sens du jugement dans l'application des politiques comptables de la Société. Bien que les estimations reposent sur des informations historiques, des analyses actuarielles ainsi qu'une bonne connaissance des événements d'actualité, les résultats réels ne permettent pas toujours de les corroborer.

Les estimations et hypothèses de base font l'objet de révisions régulières afin de prendre en considération toute donnée nouvelle. Ces révisions sont effectuées dans les comptes de l'exercice auquel elles se rapportent.

(b) Consolidation

Les présents états financiers consolidés comprennent l'actif, le passif et les résultats de la Société Africaine de Réassurance et de sa filiale, African Reinsurance Corporation (South Africa) Limited.

Toutes les transactions et tous les soldes importants inter sociétés ont été supprimés.

(c) Classification des Contrats d'Assurance

Sont classés sous cette rubrique les contrats par lesquels le Groupe accepte de tiers (cédantes) des risques d'assurance importants, en s'engageant à les compenser ou à compenser d'autres bénéficiaires en cas de survenance d'un événement spécifique (risque assuré) qui occasionnerait un préjudice au détenteur de la police ou à tout autre bénéficiaire.

(d) Comptabilisation et Evaluation des Contrats d'Assurance

Aussi bien les contrats d'assurance à court terme que les contrats à long terme sont comptabilisés sur base annuelle.

**(i) Primes d'assurance à court terme**

Les primes souscrites au titre de contrats d'assurance à court terme comprennent des soldes portant sur les contrats conclus durant l'année, indépendamment du fait qu'ils se rapportent en tout ou partie à une période comptable ultérieure. Elles incluent également des ajustements de primes souscrites pour le compte d'exercices précédents ainsi que des estimations de primes en attente de comptabilisation ou n'ayant pas encore fait l'objet d'une notification par l'assuré pour des contrats en vigueur à la fin de la période. Lorsque des états de comptes d'assurance ne sont pas reçus à la clôture de l'exercice, il est procédé à une estimation des primes sur la base des dernières informations disponibles. Des estimations sont effectuées à la date du bilan afin de comptabiliser les ajustements rétrospectifs de primes ou commissions. Les primes se rapportant à la période d'expiration des risques sont considérées comme acquises et comptabilisées au titre des recettes pour la période ; en revanche, celles relatives aux risques en cours sont comptabilisées en tant que provision pour primes non acquises. Les sorties de portefeuille relatives aux primes acquises sont considérées comme des éléments de dépense, suivant les services de réassurance reçus.

(ii) Provision pour primes d'assurance à court terme non acquises

La part de la prime brute souscrite sur des contrats d'assurance à court terme, devant être acquise l'année suivante ou durant les années à venir, est comptabilisée comme provision pour prime non acquise. Le montant est calculé séparément pour chaque contrat à la date du bilan ; pour les traités proportionnels, il correspond au huitième de la prime tandis que dans le cas des affaires facultatives et non proportionnelles, il est déterminé au prorata. Lorsque la nature des affaires et du risque ne justifie pas le recours à ces méthodes, la provision pour primes non acquises est calculée selon des bases conformes au profil de risque du contrat d'assurance.

(iii) Sinistres relatifs aux contrats d'assurance à court terme

Les sinistres encourus, dans le cadre des contrats d'assurance à court terme, s'entendent des sinistres payés et des frais de traitement y afférents effectués durant l'exercice financier, y compris les mouvements des provisions pour sinistres en suspens et l'IBNR. Les sinistres en suspens comprennent des provisions pour soldes à régler à terme au titre de sinistres encourus mais non encore payés à la date du bilan – qu'ils aient été notifiés ou non – ainsi que des frais de traitement. Ceux survenus à la date du bilan et qui ont été notifiés à la Société par les cédantes sont passés en écritures selon les montants communiqués par ces dernières. En outre, des provisions adéquates sont constituées pour les sinistres encourus à la date du bilan, sans qu'un avis ait été reçu, ce en s'appuyant sur l'expérience de la sinistralité ainsi que sur les informations les plus fiables disponibles à ce moment. Les provisions pour sinistres en suspens sont portées au bilan en tenant compte de leur valeur comptable et ne font l'objet d'une actualisation que lorsqu'un délai particulièrement long s'est écoulé entre la date du sinistre et celle du règlement ; à cette fin, le taux utilisé est celui qui reflète le mieux les estimations les plus récentes de la valeur temporelle de l'argent et des risques y afférents. Les soldes à recouvrer au titre des sinistres sont présentés séparément en tant qu'éléments de l'actif.

Tandis que les Administrateurs et la Direction estiment que la provision brute au titre des sinistres en suspens ainsi que les recouvrements de soldes de réassurance y afférents, sont correctement enregistrés sur la base des informations disponibles à la date du bilan, des changements de la provision définitive pour sinistres peuvent intervenir en raison d'événements et d'informations ultérieurs, d'où la nécessité de procéder à des ajustements importants du montant prévu. Les ajustements opérés sur la provision pour sinistres d'années antérieures sont reflétés dans les états financiers pour le compte de la période durant laquelle ils ont été effectués, et présentés séparément s'ils ont une incidence majeure. Les méthodes utilisées



Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

de l'Exercice clos le 31 Décembre 2006

pour faire les estimations et les estimations elles-mêmes font l'objet d'une révision périodique afin de prendre en compte toutes les données nouvelles et de produire ainsi les estimations les plus fiables au moment de la présentation du rapport.

(iv) Provision pour risques en cours dans le cadre des contrats d'assurance à court terme

Lorsque la valeur prévue des sinistres et frais imputables aux périodes non échues de contrats d'assurance en vigueur à la date du bilan est supérieure à la provision pour primes non acquises relative à ces contrats, après déduction d'éventuelles charges reportées, une provision est faite pour couvrir les risques en cours à concurrence du montant estimé de l'excédent.

(v) Sinistres relatifs aux contrats d'assurance à long terme

Les sinistres encourus dans le cadre des contrats d'assurance à long terme sont constitués par les sinistres survenus durant l'exercice, y compris la provision pour les paiements aux détenteurs de polices. Les sinistres en suspens relatifs aux contrats d'assurance à long terme, survenus à la date du bilan et ayant été notifiés à la compagnie par les cédantes, sont enregistrés en fonction des montants indiqués par ces dernières.

Les excédents ou pertes d'exploitation découlant de contrats d'assurance sont déterminés par la méthode d'évaluation actuarielle périodique. Ces montants sont obtenus après comptabilisation du mouvement des engagements actuariels, dans le cadre des polices non échues, des provisions pour les participations bénéficiaires ainsi que des ajustements aux provisions pour imprévus et autres réserves dans le cadre des engagements envers les détenteurs de polices.

(vi) Test d'adéquation du Passif

A la date du bilan, des tests sont effectués afin de vérifier l'adéquation des éléments du passif de contrats nets de coûts d'acquisition différés. Aux fins de cette opération, il est fait recours

aux estimations courantes les plus fiables concernant les flux de trésorerie, aux dépenses relatives au traitement de sinistres et les frais administratifs, ainsi qu'au produit du placement des valeurs garantissant ces éléments du passif. Tout excédent du passif est immédiatement imputé au compte de résultats, en annulant dans un premier temps les coûts d'acquisition différés et par la suite, en procédant à la constitution d'une provision pour sinistres résultant des tests d'adéquation du passif (provision pour risques en cours, ainsi qu'indiqué ci-dessus).

(e) Immobilisations Corporelles

Elles comprennent les bureaux et autres propriétés appartenant au Groupe.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique, déduction faite du montant de l'amortissement. Les coûts historiques incluent des dépenses directement imputables à l'acquisition d'éléments d'actif. Les coûts ultérieurs sont soit inclus dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés séparément, lorsqu'il y a lieu de s'attendre à ce que le Groupe tire un avantage économique de ce bien et que le coût de ce bien peut être évalué de manière fiable. Tous les autres frais de maintenance et réparation sont imputés au compte des résultats de l'exercice financier auquel ils se rapportent.

Les terrains en propriété perpétuelle et libre ne font pas l'objet d'un amortissement. Le calcul de l'amortissement concerne les autres biens et équipements et s'effectue par le recours à la méthode linéaire afin de réduire le coût de chaque élément d'actif à sa valeur résiduelle, en fonction de l'estimation de sa durée de vie utile. Ci-après quelques exemples :

Biens immobiliers:	2% ou amortissement sur la durée du bail si celle-ci est inférieure à 50 ans
--------------------	--

Mobiliers, installations, équipements:	entre 6,67% et 33,33%
Matériels de transport:	25%



La valeur résiduelle des éléments d'actif ainsi que leur durée de vie utile font l'objet d'une révision à la date d'établissement du bilan et des ajustements sont opérés si nécessaire. Lorsque la valeur comptable d'un élément d'actif est supérieure au montant recouvrable estimé, elle est immédiatement réduite au montant recouvrable. Les gains et pertes sur la cession de biens et équipements sont déterminés en comparant les recettes à la valeur comptable des articles.

(f) Actifs incorporels

i. Logiciels

Les licences de logiciels achetées sont capitalisées sur la base des dépenses engagées pour l'achat et la mise en service du logiciel concerné. Ces coûts sont calculés sur la base d'une estimation de la durée de vie utile du logiciel (4 ans).

Les coûts de facteurs extérieurs, directement liés à la production de produits logiciels identifiables et contrôlés par le Groupe et qui sont de nature à entraîner un avantage économique supérieur aux coûts au-delà d'une année, sont comptabilisés en tant qu'actifs incorporels. Les frais liés à la mise au point de logiciels assimilés à des éléments d'actif, sont amortis par le moyen de la méthode linéaire, en fonction de leur durée de vie utile qui ne doit pas dépasser quatre ans.

ii. Coûts d'acquisition reportés

Les coûts d'acquisition comprennent les commissions d'assurance, de courtage ainsi que d'autres dépenses liées à la conclusion de contrats d'assurance. La part des frais d'acquisition correspondant aux primes non acquises donne lieu à un report et un amortissement sur une base proportionnelle, durant la période du contrat.

(g) Biens de placement

Les propriétés non occupées par le Groupe et destinées à générer un revenu locatif à long terme, sont assimilées à des biens de placement. Les biens de placement comprennent les propriétés inaliénables et les biens immobiliers. Ils sont comptabilisés à leur coût réel minoré du montant accumulé de l'amortissement et d'éventuelles moins-values.

Les propriétés inaliénables ne font pas l'objet d'un amortissement. En ce qui concerne les biens immobiliers, le calcul de l'amortissement se fait à l'aide de la méthode linéaire destinée à réduire le coût de chaque élément à sa valeur résiduelle sur une période de 50 ans ou sur la période du bail courant si celle-ci est inférieure à 50 ans.

(h) Placements

Ils comprennent les participations au capital de sociétés, les obligations à taux fixe et les dépôts bancaires. Lors de la comptabilisation initiale d'un placement, la Direction en détermine la catégorie, qui est fonction de l'objet dudit placement. Elle procède à une réévaluation de cette classification à la date de présentation de chaque rapport. Les placements sont classés dans les catégories ci-après:

i) Valeur actuelle sur le compte des profits et pertes

Un placement est classé d'office dans cette catégorie si son acquisition est motivée par la volonté de vendre à court terme ou s'il fait partie intégrante d'un portefeuille d'actifs financiers dont il est raisonnablement permis d'attendre un bénéfice à court terme.

ii) Valeurs conservées à l'échéance

Il s'agit d'actifs financiers à usage non connexe, auxquels sont attachés des paiements fixes ou déterminables ainsi que des échéances fixes, autres que les prêts et les créances, que le Groupe a la volonté et les moyens de conserver jusqu'à l'échéance.

iii) Prêts et soldes à recevoir

Ce sont des actifs financiers à usage non connexe auxquels sont attachés des paiements fixes ou déterminables, mais dont la valeur n'est pas inscrite à la cote.

iv) Disponibles à la vente

Cette appellation désigne les actifs financiers à usage non connexe qui sont soit regroupés sous cette catégorie ou n'ont pas été classés dans les autres catégories.



Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

de l'Exercice clos le 31 Décembre 2006

Les cessions et acquisitions sont comptabilisées à la date de transaction – celle à laquelle le Groupe s'engage à acheter ou vendre l'élément d'actif. Au départ, les placements sont comptabilisés à la valeur actuelle majorée, dans le cas des actifs financiers dont la valeur comptable actuelle n'est pas constatée dans le compte des profits et pertes, des coûts directement induits par l'acquisition. Les placements font l'objet d'une sortie du bilan à l'expiration des droits de bénéficier des flux de trésorerie y relatifs ou en cas de cession ou de transfert par le Groupe de l'essentiel des risques et droits de propriété.

Les placements enregistrés à la valeur du marché sur le compte des profits et pertes donnent ultérieurement lieu à un report en valeur actuelle, à moins que ladite valeur ne puisse être déterminée de manière fiable, auquel cas la comptabilisation est faite au coût réel diminué des éventuelles moins-values. Les valeurs actuelles se fondent sur les cours en vigueur sur un marché actif et leurs éventuelles modifications sont inscrites sur le compte de résultats. Lorsque le marché d'un actif financier n'est pas actif, le Groupe détermine la valeur actuelle en utilisant des méthodes d'évaluation appropriées. Entrent dans cette catégorie les transactions opérées dans les conditions normales du marché, la référence à des instruments de même nature ainsi que l'analyse de la valeur actuelle des flux de trésorerie.

Les prêts, comptes à recevoir et placements conservés à l'échéance sont comptabilisés au coût amorti, en utilisant la méthode de l'intérêt réel.

Les placements disponibles à la vente sont ultérieurement reportés à la valeur actuelle et les gains ou pertes de change non réalisés résultant du changement de valeur actuelle, sont séparément pris en compte dans une réserve en capitaux propres. Lorsque les placements appartenant à cette catégorie font l'objet d'une vente ou sont à provisionner, les ajustements cumulés de la valeur actuelle sont inscrits dans le compte des résultats.

(i) Comptes à recevoir

Les comptes à recevoir sont initialement passés en écritures à leur valeur nominale. Les montants à recouvrer dans le cadre de contrats de rétrocession sont comptabilisés durant le même exercice que celui du sinistre auquel ils se rapportent et sont indiqués en chiffres bruts dans le compte de résultats et le bilan. Ils font l'objet d'une évaluation à la date d'établissement du bilan, afin de déterminer toute dépréciation de leur valeur. Ces actifs sont considérés comme ayant subi une dépréciation lorsqu'il existe des éléments objectifs démontrant qu'à la suite d'un événement intervenu après la première comptabilisation, le Groupe pourrait ne pas recouvrer tous les montants qui lui sont dus, et que ledit événement a un impact mesurable sur les montants à recevoir des rétrocessionnaires. La valeur comptable de ces actifs est diminuée du montant de la moins-value est porté dans le compte de résultats de la période.

(j) Encaisse et quasi-espèces

Il s'agit d'espèces en caisse, de dépôts à vue auprès de banques et d'autres placements liquides à court terme dont l'échéance initiale est de trois mois au plus.

(k) Conversion de devises

(i) Monnaie de fonctionnement et de présentation

Avec des bureaux répartis à travers le continent africain, l'Africa Re effectue ses opérations en plusieurs monnaies. Conformément à la norme IAS 21 révisée, le groupe a choisi le Dollar des Etats Unis comme monnaie de fonctionnement et de présentation.

(ii) Conversion de devises

Les transactions en devises donnent lieu à une conversion dans la monnaie de compte, au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les gains ou pertes de change résultant de ces transactions ainsi que la conversion à la clôture de l'exercice de la valeur des actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères,



sont reflétés dans le compte de résultats. Les différences de change des capitaux détenus à la valeur du marché sur le compte des profits et des pertes, sont comptabilisées en tant que gains ou pertes de valeur actuelle.

Les résultats et la situation financière de toutes les entités formant le Groupe (dont aucune n'utilise la monnaie d'une économie hyper inflationniste) sont exprimés dans la monnaie de compte ainsi qu'il suit :

- Les éléments d'actif et de passif de chaque bilan présenté sont convertis au cours de change en vigueur à la date dudit bilan;
- Les revenus et dépenses de chaque compte de profits et pertes sont convertis au cours moyen de change (toutefois, si cette moyenne ne représente pas une bonne approximation de l'effet cumulé des cours de change en vigueur à la date de transaction, les revenus et dépenses sont convertis à la date des transactions) ;
- Les différences de change résultant des opérations sont portées dans la réserve de change en capital.

(l) Baux

Les baux laissant au bailleur l'essentiel des avantages et risques inhérents à la propriété du bien loué sont dénommés baux d'exploitation. Les paiements effectués dans ce cadre sont imputés aux recettes sur une base linéaire couvrant la période du bail.

(m) Avantages sociaux des employés

Régime de retraite

Le Groupe a mis en place à l'intention de ses employés, un fonds de prévoyance à cotisations déterminées dans le cadre duquel il verse des contributions à une entité séparée. Une fois que les contributions ont été payées, le Groupe n'est plus tenu juridiquement ou implicitement, d'effectuer d'autres paiements si les avoirs disponibles dans le fonds ne permettent pas de financer les prestations découlant du régime de retraite. Les versements effectués par le Groupe sont inscrits dans le compte de résultats de l'exercice auquel ils se rapportent.

Autres avantages des employés

Le passif monétaire estimé en ce qui concerne le droit au congé annuel accumulé des employés à la fin de l'exercice est comptabilisé en tant que charge à payer. Les autres avantages sont comptabilisés lorsqu'ils deviennent exigibles.

(n) Impôt sur le revenu

Conformément aux dispositions de l'article 51 de l'Accord Portant Création de la Société Africaine de Réassurance, l'Africa Re n'est pas assujettie à l'impôt dans ses Etats membres. La charge d'impôt comprend par conséquent l'impôt exigible de l'exercice courant et les impôts différés en Afrique du Sud. Leur montant est calculé en fonction de la législation fiscale sud-africaine. Les impôts sont inscrits sous la rubrique des dépenses / (revenus) et portés au compte de résultats sauf lorsqu'ils s'appliquent à une transaction directement comptabilisée dans le capital.

Les impôts différés sont inscrits en appliquant la méthode du report variable, pour tous les écarts temporaires entre l'assiette d'imposition des actifs et passifs et leur valeur comptable, aux fins de communication d'informations financières. Les impôts différés sont déterminés sur la base des taux d'imposition et lois fiscales en vigueur à la date d'établissement du bilan. Ils ne sont comptabilisés que dans l'exactitude de la réalisation de futurs bénéfices imposables, pour contrebalancer les écarts temporaires. Les impôts différés sur les actifs et passifs sont annulés lorsque la législation en vigueur permet de déduire les montants appliqués sur les actifs à court terme du total de l'impôt à payer.

(o) Dividendes

Les dividendes à payer sont portés au passif de la période de leur approbation par les actionnaires.

(p) Données comparatives

Chaque fois que cela s'est avéré nécessaire, les chiffres comparatifs ont également été ajustés pour tenir compte des changements dans la présentation des comptes de l'exercice en cours.



Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

de l'Exercice clos le 31 Décembre 2006

	2006 '000 \$EU	2005 '000 \$EU
3 Placements		
i) Catégories de placements		
Dépôts bancaires	214.449	204.324
Dépôts auprès des cédantes	83.579	69.506
Valeurs à taux fixe portées au compte des profits et pertes	40.896	38.572
Valeurs à taux fixe conservées à l'échéance	17.476	2.987
Valeurs à taux flottant au cours du marché	16.225	7.343
Placements en actions cotées à la valeur du marché portés au compte des profits et pertes	21.532	18.825
Placements en actions non cotées au coût réel après déduction de la moins-value	2.496	1.863
	396.653	343.420

Les placements conservés à l'échéance sont portés au bilan du Groupe à leur coût amorti. La valeur marchande des éléments d'actif conservés à l'échéance au 31 décembre était de 17.303.695 \$EU (2005: 2.905.770 \$EU).

Des placements en actions non cotées d'un coût de 2.800.688 \$EU (2005: 2.167.769 \$EU) ont été comptabilisés au coût réel, déduction faite de la moins-value, car il n'est pas possible de déterminer leur valeur actuelle, la marge d'estimation raisonnable de cette valeur étant importante et l'évaluation de la probabilité de ces différentes estimations difficile à réaliser de manière fiable.

ii) Moyenne pondérée des taux d'intérêts effectifs	2006	2005
	%	%
Placements productifs d'intérêts libellés en:		
Dollar Etats Unis	4,73	3,80
Livre Sterling	4,92	5,36
Euro	3,39	2,19
Rand sud africain	8,28	7,31

4 Coûts d'acquisition différés	2006	2005
	'000 \$EU	'000 \$EU
Solde au 1er janvier	18.760	23.873
Impact du taux de change sur le solde à l'ouverture	(556)	-
	18.204	23.873
Décaissements effectués durant l'exercice	(18.204)	(23.873)
Règlements différés au titre de l'exercice	20.771	18.760
	20.771	18.760

5 Comptes de réassurance à recevoir

Soldes bruts dus par des compagnies	69.517	69.372
Provision pour perte de valeur	(5.117)	(4.219)
	64.400	65.153
Composition		
Soldes dus au titre de l'exercice sous revue	38.607	42.330
Soldes dus au titre de l'exercice précédent	25.793	22.823
	64.400	65.153

Notes Annexées aux Etats Financiers

de l'Exercice clos le 31 Décembre 2006



6 Part des rétrocessionnaires dans les provisions techniques	2006	2005
	'000 \$EU	'000 \$EU
Sinistres à recouvrer	2.291	3.415
Prime de rétrocession non acquise	5.620	8.707
	7.911	12.122
7 Biens de placement		
Coût		
Au 1er janvier		
- ainsi qu'indiqué précédemment	7.291	-
- reclassement à partir des biens, immobilisations corporelles et équipements (note 8)	3.089	7.168
- après réévaluation	10.380	7.168
- plus-value	-	123
A la clôture de l'exercice	10.380	7.291
Amortissement		
Au 1er janvier		
- ainsi qu'indiqué précédemment	646	-
- reclassement à partir des biens, immobilisations corporelles et équipements (note 8)	-	514
Charges de l'exercice	197	132
A la clôture	843	646
Valeur comptable nette	9.537	6.645
Les inscriptions ci-après ont été portées au compte des profits et pertes au titre des biens de placement:		
Revenu locatif	1.155	830

Les biens de placement représentent les espaces à louer aux immeubles du Siège, de Nairobi et de Casablanca.

A la date de décembre 2006, la valeur marchande de l'immeuble du Siège était estimée à 15 millions \$EU (valeur comptable nette : 7,54 millions \$EU) par Charles Zuberu & Associates, une firme d'expertise immobilière.



Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

de l'Exercice clos le 31 Décembre 2006

8 Immobilisations corporelles

	Biens en construction '000 \$EU	Biens immobiliers et terrains '000 \$EU	Installations et équipements '000 \$EU	Matériel de transport '000 \$EU	Total '000 \$EU
Exercice clos le 31 décembre 2006:					
Valeur comptable nette au 1er janvier 2006	2.109	9.396	2.301	261	14.067
Plus-value	1.069	-	729	63	1.861
	3.178	9.396	3.030	324	15.928
reclassé en biens d'investissement	-	(3.089)			(3.089)
- Reclassements/Transferts	(2.795)	1.988	807	-	-
Cessions (coût)	-	-	(27)	(97)	(124)
Cessions (amortissement cumulé)	-	-	27	97	124
Amortissement	-	(148)	(693)	(96)	(937)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2006	383	8.147	3.144	228	11.902
Composition					
Coût	383	9.136	7.945	690	18.154
Amortissement cumulé	-	(989)	(4.801)	(462)	(6.252)
	383	8.147	3.144	228	11.902
Exercice clos le 31 décembre 2005:					
Valeur comptable nette au 1er janvier 2005					
- ainsi qu'indiqué précédemment	744	15.973	2.207	229	19.153
- reclassé en bien d'investissement	-	(6.654)	-	-	(6.654)
- après réévaluation	744	9.319	2.207	229	12.499
Plus-value	1.622	217	507	120	2.466
Reclassements/Transferts	(257)	(15)	141	20	(111)
Cessions	-	-	(15)	(8)	(23)
Amortissements	-	(125)	(539)	(100)	(764)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2005	2.109	9.396	2.301	261	14.067
Composition					
Coût	2.109	10.262	6.413	723	19.507
Amortissement cumulé	-	(866)	(4.112)	(462)	(5.440)
	2.109	9.396	2.301	261	14.067

Sont inclus au chapitre des biens et immobiliers des montants de 4.863.422 \$EU (2005 : 3.875.636 \$EU) représentant le coût des espaces occupés par le Groupe dans les immeubles du Siège à Lagos, des Bureaux Régionaux de Nairobi et Casablanca.

**9 Soldes de réassurance à payer**

	2006 '000 \$EU	2005 '000 \$EU
Soldes dus aux compagnies sur des comptes de réassurance	41.499	34.297
Soldes dus aux rétrocessionnaires	11.664	15.411
	53.163	49.708

10 Impôt différé

L'impôt différé est calculé selon la méthode du report variable et en appliquant un taux principal de 30%.
Ci-après les mouvements du compte de l'impôt sur le revenu différé:

	2006 '000 \$EU	2005 '000 \$EU
Au 1er janvier	734	76
Incidence des taux de change sur le solde à l'ouverture	(74)	(8)
Etat des revenus (crédit)/charges (Note 19)	50	666
	710	734

Les actifs et passifs ainsi que les charges (le crédit) de l'impôt différé inscrits dans le compte de résultats, sont imputables aux éléments suivants:

	01.01.06 '000 \$EU	Imputé au compte des P&P '000 \$EU	31.12.06 '000 \$EU	31.12.05 '000 \$EU
Biens et équipements	47	(1)	46	47
Gains non réalisés sur réévaluation des investissements	687	51	738	687
Incidence du taux de change sur le solde à l'ouverture	(74)	-	(74)	-
Passif net de l'impôt différé	660	450	710	734

11 Provisions techniques

i) Sinistres en suspens et provision pour primes non acquises	2006 '000 \$EU	2005 '000 \$EU
Provision pour sinistres en suspens	176.261	164.003
Provision pour l'IBNR	32.263	28.805
Réserve de conversion cumulée	3.519	(45)
Total sinistres en suspens	212.043	192.763
Provision pour primes non acquises	81.407	71.115
	293.450	263.878

Composition

Au titre de l'exercice sous-revue	140.621	115.346
Au titre d'exercices précédents	152.829	148.532
	293.450	263.878

Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

Etats Financiers Consolidés de l'Exercice Clos le 31 décembre 2006

ii) Analyse de l'évolution des sinistres en suspens et de la réserve

Année	1997 US\$'000	1998 US\$'000	1999 US\$'000	2000 US\$'000	2001 US\$'000	2002 US\$'000	2003 US\$'000	2004 US\$'000	2005 US\$'000	2006 US\$'000
Montant brut de la réserve pour sinistres en suspens	29,180	42,419	31,462	31,875	59,963	64,604	134,312	135,573	115,346	137,016
Montant brut payé (Cumulé):										
Après 1 an	13,079	25,346	18,317	18,278	26,429	31,313	51,705	57,284	62,705	
Après 2 ans	17,470	30,009	24,801	24,285	41,756	46,869	108,364	82,214		
Après 3 ans	19,827	32,960	27,383	26,975	45,040	51,765	120,900			
Après 4 ans	21,384	34,229	29,695	28,063	47,618	54,390				
Après 5 ans	21,903	35,231	32,561	29,914	49,086					
Après 6 ans	22,696	36,444	33,962	31,556						
Après 7 ans	23,835	37,572	35,646							
Après 8 ans	24,920	37,723								
Après 9 ans	25,214									
Après 10 ans										
Ré-estimé:										
A la clôture de l'exercice										
Après 1 an	29,180	42,419	31,462	31,875	59,963	64,604	134,312	135,573	115,346	137,016
Après 2 ans	25,590	39,427	30,726	29,213	46,458	71,092	131,985	128,836	102,876	
Après 3 ans	24,661	38,886	34,390	33,128	57,352	74,086	132,575	114,114		
Après 4 ans	24,541	39,559	33,363	33,342	53,824	70,714	137,471			
Après 5 ans	25,361	38,536	34,501	32,415	55,422	65,032				
Après 6 ans	24,392	38,664	35,996	34,867	54,499					
Après 7 ans	24,751	39,242	38,209	36,876						
Après 8 ans	25,829	39,941	44,973							
Après 9 ans	26,058	40,765								
Après 10 ans	26,831									
Excédent/(déficit) brut	2,349	1,653	(13,511)	(5,001)	5,464	(429)	(3,159)	21,459	12,470	

**I2 Autres Réserves**

	2006 '000 \$EU	2005 '000 \$EU
Réserve générale	40.607	28.166
Réserve pour fluctuation de change	6.294	6.294
Réserve pour fluctuation de sinistres	3.200	3.200
Réserve de conversion	(1.848)	(4.764)
	48.253	32.896

(i) Réserve Générale

Conformément à la résolution n° 4/1992 du Conseil, un montant correspondant à 50% du bénéfice net de chaque exercice est porté à la réserve générale.

(ii) Réserve pour fluctuations de change

Il s'agit d'un montant constitué à partir des bénéfices de chaque exercice et servant à atténuer l'impact des fluctuations de change dans les pays où le Groupe mène ses opérations.

(iii) Réserve pour fluctuation de sinistres

Elle représente un montant tiré des bénéfices de chaque exercice qui, en sus de la provision pour sinistres en suspens, permet de réduire les effets des fluctuations de sinistres pouvant survenir ultérieurement.

(iv) Réserve de conversion

Cette réserve est prévue pour pallier les gains ou pertes de change non réalisés résultant de la conversion dans l'unité de compte de la Société, des actifs et du passif libellés dans les différentes monnaies de transaction à la date du bilan.

Les mouvements dans les Autres Réserves sont présentés dans l'état de l'évolution du Capital.

I3 Capital-actions

	Nombre d'actions	Actions ordinaires '000 \$EU	Prime d'émission '000 \$EU
Solde au 1er janvier 2005	864.562	86.456	6.403
Emission d'actions	135.438	13.544	7.030
Solde au 1er janvier 2006	1.000.000	100.000	13.433
Emission d'actions	-	-	-
Solde au 31 décembre 2006	1.000.000	100.000	13.433

Le Capital autorisé de la Société est de 100.000.000 \$EU, et se compose de 1.000.000 d'actions ordinaires d'une valeur de 100 \$EU l'unité.



Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

de l'Exercice clos le 31 Décembre 2006

14 Prime acquise

La production dans les différentes branches s'analyse ainsi qu'il suit:

	Primes brutes '000 \$EU	2006 Rétro- cessions '000 \$EU	Primes nettes '000 \$EU	Primes brutes '000 \$EU	2005 Rétro- cessions '000 \$EU	Primes nettes '000 \$EU
Incendie et Accident	222.767	(21.991)	200.776	246.296	(13.327)	232.969
Maritime et Aviation	48.925	(16.522)	32.403	42.507	(7.414)	35.093
Vie	9.288	-	9.288	11.073	-	11.073
	280.980	(38.513)	242.467	299.876	(20.741)	279.135

15 Produits de placements

	2006 '000 \$EU	2005 '000 \$EU
Intérêts créditeurs	15.961	10.574
Intérêts sur les dépôts de réassurance	1.754	1.889
Revenu locatif	1.155	830
Dividende provenant de participations au capital de sociétés	500	434
Gains de change matérialisés sur les placements	1.848	829
Gains sur la juste valeur de placements effectués à la valeur du marché sur le compte des profits et pertes	1.549	2.318
Honoraires de gestion	(328)	(265)
	22.439	16.609

16 Autres revenus

Honoraires	879	795
Gain sur la cession de biens et équipements	36	19
Autres	26	29
	941	843

17 Sinistres encourus

	Primes brutes '000 \$EU	2006 Rétro- cessions '000 \$EU	Primes nettes '000 \$EU	Primes brutes '000 \$EU	2005 Rétro- cessions '000 \$EU	Primes nettes '000 \$EU
Sinistres encourus par branche d'activité						
- Incendie et Accident	129.899	(199)	129.700	160.845	5.373	166.218
- Maritime et Aviation	19.839	(1.398)	18.441	22.480	(769)	21.711
- Vie	7.329	-	7.329	8.371	-	8.371
Total	157.067	(1.597)	155.470	191.696	4.604	196.300

**18 Dépenses administratives**

	2006 '000 \$EU	2005 '000 \$EU
Dépenses en personnel	6.497	5.252
Honoraires du Commissaire aux Comptes	153	137
Amortissement	1.134	895
Charges de moins-value sur comptes de réassurance à recevoir	937	1.081
Frais de location-exploitation	159	174
Frais de réparation et d'entretien	491	488
Honoraires de Consultant	369	537
Frais et indemnités de voyage	459	376
Réunions de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration	533	445
Autres	2.108	1.764
	12.840	11.149

Sont incluses dans les dépenses les prestations de retraite qui s'élèvent à 534.740 \$EU (2005: 504.958 \$EU).

19 Impôt sur le revenu

Conformément aux dispositions de l'article 51 de l'Accord portant Création de la Société Africaine de Réassurance, l'Africa Re n'est pas assujettie à l'impôt dans ses Etats membres. Le montant porté dans les états financiers à titre d'impôts ne s'applique qu'au profit réalisé par sa filiale, et il est calculé sur la base de la législation fiscale en vigueur en Afrique du Sud.

Le montant inscrit dans les états financiers à titre d'impôt se décompose comme suit :

	2006 '000 \$EU	2005 '000 \$EU
Impôt sur le revenu de l'exercice	1.525	1.161
Sous/(sur)provision de l'exercice précédent pour impôt sur les revenus	16	(23)
Impôt sur le revenu différé (Note 10)	50	666
	1.591	1.804

20 Dividendes

Au cours de la Réunion Annuelle de l'Assemblée Générale devant se tenir le 30 juin 2007, il est prévu de proposer à titre de dividende définitif pour l'exercice clos le 31 décembre 2006, un montant de 3 \$EU par action (2005 :2,55 \$EU), pour un total de 1.000.000 actions (2005 :990.000 actions), soit au total 3.000.000 \$EU (2005 :2.524.500 \$EU). Ce dividende n'est pas porté au bilan comme élément du passif, Il sera traité comme une affectation du bénéfice dans les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2007.



Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

de l'Exercice clos le 31 Décembre 2006

21 Produits des opérations

Rapprochement des bénéfices avant impôt et des produits des opérations:

	2006 '000 \$EU	2005 '000 \$EU
Bénéfice avant impôt	26.473	20.640
Ajustements au titre des:		
Amortissements	1.134	895
Bénéfices sur la cession de biens et équipements	(36)	(15)
Changement de la valeur actuelle d'actifs financiers	(1.550)	(2.318)
Changements relatifs aux :		
- comptes de réassurance à payer	43.092	(17.643)
- comptes de réassurance à recevoir	(10.300)	48.070
- autres soldes à payer	(10.285)	10.502
- autres soldes à recevoir	(2.827)	3.791
Produits des opérations	45.701	63.922

22 Transactions avec les compagnies actionnaires et soldes

i) Aucun actionnaire individuel ne détient un pourcentage de participation lui permettant de représenter un bloc de contrôle dans la Société.

	2006 '000 \$EU	2005 '000 \$EU
ii) Rémunération des Administrateurs et membres de la Direction		
Honoraires des Administrateurs	126	127
Autres rémunérations		
- salaires et autres indemnités	632	467
- Indemnités de fin de service	75	112

23 Gestion des risques d'assurance et des risques financiers

Risques en Assurance

La Société Africaine de Réassurance offre une couverture en réassurance pour toutes les branches, notamment : Accident et Maladie, Risques Techniques, Garantie et Cautionnement, Responsabilité Civile, Automobile, Incendie, Maritime, Energie et Aviation, Invalidité et Vie. Pour l'essentiel, ces affaires sont souscrites à court terme.

Le risque couvert par tout contrat d'assurance porte sur la possibilité de survenance de l'évènement assuré ainsi que l'incertitude quant au montant à payer dans ce cadre. Du fait de la nature même des contrats d'assurance, ce risque est aléatoire et par conséquent imprévisible.

La Société a élaboré un manuel de souscription détaillé, couvrant entre autres, les critères d'acceptation du risque, les modalités de tarification, le contrôle des cumuls, les niveaux hiérarchiques et la couverture en réassurance. Ce document sert de guide aux souscripteurs qui s'appuient sur les principes de prudence et de professionnalisme, tout en se fixant comme objectif global la diversification des types de risques acceptés. La souscription se fait aussi large que possible, afin de réduire la variabilité du résultat attendu, la préoccupation première étant de veiller au respect strict des critères de sélection des risques, en insistant sur la compétence et l'expérience des souscriptions. En outre, une structure a été mise en place pour passer en revue les affaires proposées, veillant ainsi à leur qualité et à l'observation des règles de prudence dans l'utilisation des limites, termes et conditions des souscripteurs. Un Département indépendant, chargé des Opérations Centrales et de l'Inspection, vérifie l'application des directives, par le biais d'une revue périodique des opérations de chaque centre de production. Les rapports établis à l'issue de cet exercice



sont soumis à la Direction et à la Commission d'Audit et des Risques du Conseil d'Administration.

La Société rétrocède des affaires à des réassureurs de renom, afin de diversifier son portefeuille et de réduire le risque de sinistres catastrophiques sur sa couverture, mais cela ne la dispense pas d'honorer ses engagements vis-à-vis des cédantes. Lors des renouvellements annuels, elle passe en revue la situation financière des rétrocessionnaires qui sont choisis sur la base de leur solvabilité et de leur connaissance de l'industrie.

Risque financier

Dans le cadre de ses activités normales, la Société a recours à des instruments financiers ordinaires tels que les espèces et quasi-espèces, les obligations, les actions et les créances. De ce fait, elle est exposée à des pertes potentielles liées à divers facteurs inhérents au marché, y compris la variation des taux d'intérêt, des cours des actions et des taux de change des devises. Les activités financières de la Société sont régies par son Règlement Financier et son document de Politique en Matière de Placements, ainsi que son Manuel de Procédures Administratives et Comptables qui contient des directives détaillées. Ces documents définissent un cadre pour les opérations d'investissement et fixent les niveaux d'engagement, de concentration, de risques de crédit, de change, de liquidité et de fluctuation des taux d'intérêts entre autres.

Risque de perte sur les taux d'intérêt

La Société s'expose actuellement aux variations des taux d'intérêt à travers son portefeuille de placements à revenus fixes confié à des gestionnaires, évalué à la valeur actuelle. Toute variation de taux d'intérêt a un effet immédiat sur le revenu net déclaré et partant, sur les fonds propres. Ce portefeuille vise à générer des revenus et à mitiger la volatilité des prix, raison pour laquelle sa durée moyenne est inférieure à 5 ans. Le tableau ci-dessous fait l'analyse des principaux éléments de l'actif et du passif de la Société, regroupés en fonction de leur échéance déterminée sur la base de la période restante au 31 décembre 2006, par rapport à la date antérieure de modification des taux ou de l'échéance du contrat.

Au 31 décembre 2006:	Jusqu'à 1 an	1-2 ans	2-3 ans	3-4 ans	Plus de 4 ans	Total
(En '000 \$EU)						
ACTIF FINANCIER						
Encaisse et quasi-espèces	22.587	-	-	-	-	22.587
Comptes de réassurance à recevoir	21.929	17.321	6.935	6.809	11.406	64.400
Placements :						
- Dépôts bancaires	214.449	-	-	-	-	214.449
- Dépôts auprès des cédantes	17.890	18.634	8.827	10.021	28.207	83.579
- Valeurs à taux fixe détenues au coût du marché	8.262	7.277	2.592	9.996	12.769	40.896
- Valeurs à taux fixe et au coût amorti	998	6.460	2.507	1.999	5.512	17.476
- Valeurs à taux flottant au coût du marché	6.743	-	2.755	6.727	-	16.225
Total	292.858	49.692	23.616	35.552	57.894	459.612
PASSIF FINANCIER						
Impôt sur le revenu de l'exercice	838	16	-	-	-	854
Comptes de réassurance à payer	20.620	7.649	2.106	8.910	13.878	53.163
Sinistres en suspens	57.479	64.722	31.881	16.527	41.434	212.043
Total	78.937	72.387	33.987	25.437	55.312	266.060



Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

de l'Exercice clos le 31 Décembre 2006

Au 31 décembre 2005:	Jusqu'à 1 an	1-2 ans	2-3 ans	3-4 ans	Plus de 4 ans	Total
(En '000 \$EU)						
ACTIF FINANCIER						
Encaisse et quasi-espèces	28.370	-	-	-	-	28.370
Comptes de réassurance à recevoir	30.387	11.944	8.638	5.593	8.591	65.153
Placements:						
- Dépôts bancaires	204.324	-	-	-	-	204.324
- Dépôts auprès des cédantes	14.807	16.083	9.965	5.847	22.804	69.506
- Valeurs à revenu fixe détenues au coût du marché	3.112	6.698	7.052	2.429	19.281	38.572
- Valeurs à taux fixe et au coût amorti	-	-	2.987	-	-	2.987
- Valeurs à taux flottant au coût du marché	7.100	243	-	-	-	7.343
Total	288.100	34.968	28.642	13.869	50.676	416.255
PASSIF FINANCIER						
Impôt sur le revenu de l'exercice	1.146	60	-	-	-	1.206
Comptes de réassurance à payer	21.810	10.928	6.985	1.591	8.394	49.708
Sinistres en suspens	78.260	71.594	17.310	18.203	7.396	192.763
Total	101.216	82.582	24.295	19.794	15.790	243.677

Risque de change

La Société conserve ses actifs et passifs dans plusieurs monnaies, ce qui l'expose aux risques de change découlant des opérations de rapprochement de l'actif et du passif. Elle n'a pas recours aux techniques de couverture pour réduire les risques inhérents à la fluctuation des cours, mais veille à ce que l'engagement net reste dans les limites acceptables, en révisant périodiquement les écarts. L'Africa Re possède des bureaux dans sept localités dont les monnaies, outre son unité de compte, représentent 95% de son volume d'affaires. Les actifs et passifs libellés dans ces monnaies sont répartis selon une clé déterminée par le Groupe.

Au 31 décembre, le portefeuille de devises du Groupe était composé comme suit : (montants libellés en Dollar EU):



Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

Etats Financiers Consolidés de l'Exercice Clos le 31 décembre 2006

	\$EU	Rand	MAD	CFA/ EUR	EGP	NGN	KSH	MUR	AUTRES	TOTAL
Au 31 Decembre 2006:										
(En '000)										
ACTIF										
Encaisse et quasi-espèces	11.878	1.712	2.140	3.632	31	897	37	868	1.392	22.587
Comptes de réassurance à recevoir	12.941	5.788	3.490	13.079	2.875	8.884	3.615	953	12.775	64.400
Placements :										
- Dépôts bancaires	98.812	81.225	-	17.154	2.626	734	1.384	2.188	10.326	214.449
- Dépôts auprès des cédantes	9.901	1.375	22.271	20.527	2.622	15	1.236	97	25.535	83.579
- Valeurs à taux fixe au coût du marché	19.730	13.969	-	3.997	-	-	-	-	3.200	40.896
- Valeurs à taux fixe au coût amorti	17.476	-	-	-	-	-	-	-	-	17.476
- Valeurs flottantes au coût du marché	16.225	-	-	-	-	-	-	-	-	16.225
- Placements en actions à la valeur actuelle	8.749	8.658	-	2.682	-	-	-	-	1.442	21.531
- Placements en actions au coût amorti	1.820	-	-	290	-	386	-	-	-	2.496
	197.532	112.727	27.901	61.361	8.154	10.916	6.272	4.106	54.670	483.639
PASSIF										
Impôt sur le revenu de l'exercice	-	854	-	-	-	-	-	-	-	854
Solides de réassurance à payer	11.754	11.168	1.221	4.213	62	397	708	206	23.434	53.163
Sinistres en suspens	45.163	55.698	19.045	23.340	1.982	15.213	11.701	5.282	34.619	212.043
	56.917	67.720	20.266	27.553	2.044	15.610	12.409	5.488	58.053	266.060

Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

Etats Financiers Consolidés de l'Exercice Clos le 31 décembre 2006

Au 31 Decembre 2005: (En '000)

	\$EU	Rand	MAD	CFA/ EUR	EGP	NGN	KSH	MUR	AUTRES	TOTAL
Encaisse et quasi-espèces	14.091	3.071	558	6.273	50	1.351	814	455	1.707	28.370
Comptes de réassurance à recevoir	13.405	4.441	2.512	11.501	1.963	4.205	3.551	1.794	21.781	65.153
Placements										
- Dépôts bancaires	121.987	63.713	-	7.127	3.427	-	1.725	-	6.345	204.324
- Dépôts auprès des cédantes	7.880	739	19.094	16.297	2.560	-	-	1.225	21.711	69.506
- Valeurs à taux fixe au coût du marché	19.057	13.200	-	3.605	-	-	-	-	2.710	38.572
- Valeurs à taux fixe au coût amorti	2.987	-	-	-	-	-	-	-	-	2.987
- Valeurs à taux fixe au coût du marché	7.343	-	-	-	-	-	-	-	-	7.343
- Placements en actions à la valeur actuelle	7.157	8.587	-	2.069	-	-	-	-	1.012	18.825
Placements en actions à la valeur amortie	1.420	-	-	290	-	153	-	-	-	1.863
	195.327	93.751	22.164	47.162	8.000	5.709	6.090	3.474	55.266	436.943

PASSIF

Impôt sur le revenu de l'exercice	-	1.206	-	-	-	-	-	-	-	1.206
Solides de réassurance à payer	30.088	3.572	2.154	3.323	47	-	-	1.110	9.414	49.708
Sinistres en suspens	13.077	61.003	20.055	18.671	2.058	7.972	10.235	9.475	50.217	192.763
	43.165	65.781	22.209	21.994	2.105	7.972	10.235	10.585	59.631	243.677



23 Gestion des risques d'assurance et des risques financiers (suite)

Risque de crédit

C'est le risque qu'une des parties à un instrument financier ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations, faisant ainsi subir une perte financière à l'autre partie. L'Africa Re est exposée à un risque de crédit à travers ses actifs financiers qui comprennent des dépôts bancaires à court terme, des valeurs à revenus fixes ainsi que des créances.

Les dépôts bancaires à court terme sont placés auprès d'institutions financières jouissant d'une très bonne cote de solvabilité et judicieusement répartis entre elles afin d'éviter une concentration indue. Le Règlement Financier prescrit une note de solvabilité minimum et un volume maximum de dépôt par banque et par monnaie.

Le portefeuille des valeurs à revenus fixes de la Société est géré selon des normes prudentielles de diversification et en tenant compte de critères de qualité de la notation des titres et de leurs émetteurs. Des dispositions spécifiques sont prévues pour fixer un plafond en ce qui concerne le montant des avoirs dans un seul titre émis par une seule et même entité, industrie ou secteur. L'objectif visé est de réduire au minimum la concentration du risque associé au portefeuille de valeurs à revenus fixes.

Le risque de crédit relatif aux comptes à recevoir est atténué par l'importance du nombre de cédantes et leur dispersion à travers le continent. Nombre de compagnies sur le compte desquelles des paiements de soldes sont exigibles, sont également des actionnaires du Groupe. En outre, l'engagement de la Société en ce qui concerne les sinistres en suspens concerne des contrats d'assurance conclus avec les mêmes compagnies. Les comptes à recevoir sont présentés nets de la provision pour la réduction de valeur. Il est procédé à une évaluation périodique des cédantes et des rétrocessionnaires afin de minimiser l'exposition à des sinistres importants pouvant résulter de leur insolvabilité. Les modalités des transactions font également l'objet d'une stricte surveillance afin d'assurer la mise à jour constante des soldes.

Risque de liquidité

Ce risque est attaché à la difficulté dans laquelle pourrait se trouver la Société pour mobiliser les fonds lui permettant de remplir ses engagements et ses autres obligations en réassurance. Les directives en matière de placements fixent un niveau plancher pour les actifs financiers pouvant être détenus en espèces ou en instruments liquides. Lesdits instruments comprennent des dépôts bancaires dont la date d'échéance est inférieure à 90 jours. Par ailleurs, les portefeuilles confiés à des gestionnaires de placements font l'objet de transactions sur des marchés extrêmement liquides et sont ainsi de nature à permettre à la Société de faire aisément face à ses besoins de liquidités en cas de déficit.

Risque de variation de cours des actions

Ce risque porte sur la perte potentielle de la valeur actuelle résultant de variations négatives des prix des actions. La Société détient un portefeuille d'actions confié à des gestionnaires et se trouve de ce fait exposée aux fluctuations du cours des actions. Elle n'a pas recours aux instruments financiers pour la gestion de ce risque, leur préférant le mécanisme de la diversification sous différentes formes, notamment les plafonds aux allocations par action, industrie ou secteur ainsi que la bonne répartition géographique. Les directives en matière de placement prévoient une limite maximale pour les actifs financiers pouvant être détenus sous forme d'actions.

24 Passif éventuel

Aucune provision n'est faite au titre de litige/arbitrage.



Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

de l'Exercice clos le 31 Décembre 2006

25 Engagements

Engagements de capitaux

Le montant des dépenses en capital engagées à la date du bilan mais non comptabilisées dans les états financiers se présente comme suit:

	2006 '000 \$EU	2005 '000 \$EU
Biens et Equipements	92	155

Contrats de location-exploitation

Le montant minimum des paiements futurs au titre de contrats de location-exploitation non résiliable s'établit comme suit :

	2006 '000 \$EU	2005 '000 \$EU
1 an au plus	114	101
Entre 1 et 5 ans	174	299
	288	400

Compte de Résultats Consolidé par Branche d'Affaires



	Incendie et Accident '000 \$EU	Maritime et Aviation '000 \$EU	Vie '000 \$EU	Total 2006 '000 \$EU	Total 2005 '000 \$EU
Résultats Techniques					
Primes brutes nettes comptabilisées	266.565	59.519	11.761	337.845	330.547
Primes brutes souscrites	231.195	51.694	10.602	293.491	255.716
Primes brutes acquises	222.767	48.925	9.288	280.980	299.876
Rétrocessions encourues	(21.991)	(16.522)	-	(38.513)	(20.741)
Primes nettes acquises	200.776	32.403	9.288	242.467	279.135
Commissions	990	3.974	-	4.964	6.170
Sinistres bruts payés	(115.321)	(16.501)	(5.339)	(137.161)	(164.756)
Sinistres bruts encourus	(129.899)	(19.839)	(7.329)	(157.067)	(191.696)
Déduire: part des rétrocessionnaires dans les sinistres encourus	199	1.398	-	1.597	(4.604)
Sinistres nets encourus	(129.700)	(18.441)	(7.329)	(155.470)	(196.300)
Coûts d'acquisition	(59.567)	(14.462)	(1.575)	(75.604)	(74.934)
Dépenses administratives	(9.703)	(2.532)	(605)	(12.840)	(11.149)
Bénéfice de souscription	2.796	942	(221)	3.517	2.922
Produits de placements et autres revenus nets				23.380	17.452
Coûts de financement – (pertes)/gains de change				(424)	266
Bénéfice avant impôt sur le revenu				26.473	20.640
Impôt sur le revenu				(1.591)	(1.804)
Bénéfice de l'exercice				24.882	18.836

